

LES SERMONS DE
JONATHAN EDWARDS

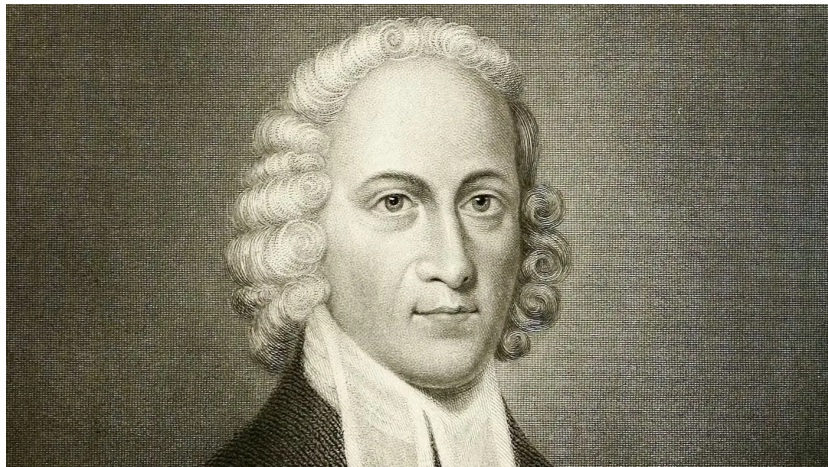


LA JUSTICE DE DIEU DANS LA
DAMNATION DES PÉCHEURS



LA JUSTICE DE DIEU DANS LA DAMNATION DES PÉCHEURS

Jonathan Edwards



Traduit par *Ressources Bibliques*



Table des matières

1. La condition pécheresse de l'homme	3
2. La souveraineté de Dieu	6
3. Applications	8

La justice de Dieu dans la damnation des pécheurs

« Afin que toute bouche soit fermée » (Ro 3.19).

Le thème principal de la partie doctrinale de cette épître est la grâce gratuite de Dieu dans le salut des hommes par Jésus-Christ, en particulier telle qu'elle se manifeste dans la doctrine de la justification par la foi seule. Et afin de mettre plus clairement en évidence cette doctrine et d'en exposer le fondement, l'apôtre établit tout d'abord ce principe : nul homme vivant ne peut être justifié par les œuvres de la loi. Et pour le prouver, il s'étend longuement et en détail pour montrer que toute l'humanité, non seulement les païens, mais aussi les Juifs, est sous le joug du péché, et donc sous la condamnation de la loi ; c'est ce sur quoi il insiste depuis le début de l'épître jusqu'à ce passage. Il commence d'abord par les païens ; et dans le premier chapitre, il montre qu'ils sont sous le péché, en exposant les corruptions extrêmes et l'horrible méchanceté qui envahissent le monde païen ; puis, tout au long du deuxième chapitre et de la première partie de ce troisième chapitre, jusqu'au texte et au verset suivant, il montre la même chose des Juifs, à savoir qu'ils se trouvent eux aussi dans la même situation que les païens à cet égard. Ils avaient une haute opinion d'eux-mêmes, car ils étaient le peuple de l'alliance de Dieu, circoncis et enfants d'Abraham. Ils avaient une haute opinion d'eux-mêmes, car ils étaient le peuple de l'alliance de Dieu, circoncis et descendants d'Abraham. Ils méprisaient les païens, qu'ils considéraient comme souillés, condamnés et maudits ; mais, en raison de leurs privilèges extérieurs et de leur justice cérémonielle et morale, ils se considéraient comme un peuple pur et saint, et comme les enfants de Dieu ; comme le fait remarquer l'apôtre au deuxième chapitre. C'était donc une doctrine étrange pour eux que d'être eux aussi impurs et coupables aux yeux de Dieu, et sous la condamnation et la malédiction de la loi. L'apôtre insiste donc d'autant plus sur ce point, en raison de leurs forts préjugés contre une telle doctrine, et montre qu'ils ne valent pas mieux que les païens ; et comme au verset 9 de ce chapitre : « Quoi donc ! sommes-nous plus excellents ? Nullement. Car nous avons déjà prouvé que tous, Juifs et Grecs, sont sous l'empire du péché » (Ro 3.9). Et, pour les en convaincre, il cite ensuite certains passages tirés de leur propre loi, c'est-à-dire de l'Ancien Testament (dont ils prétendent tenir en grande estime l'autorité), du verset 9 jusqu'à notre texte. On peut remarquer que l'apôtre cite d'abord certains passages pour prouver que toute l'humanité est corrompue (versets 10-12) : « selon qu'il est écrit : Il n'y a point de juste, Pas même un seul ; Nul n'est intelligent, Nul ne cherche Dieu ; Tous sont égarés, tous sont pervertis ; Il n'en est aucun qui fasse le bien, Pas même un seul » (Ro 3.10-12).

Deuxièmement, les passages qu'il cite ensuite visent à prouver que non seulement tous sont corrompus, mais que chacun l'est entièrement, comme s'il était tout entier souillé, de la tête aux pieds ; c'est pourquoi plusieurs parties particulières du corps sont mentionnées : la gorge, la langue, les lèvres, la bouche, les pieds (versets 13-15). « Leur gosier est un sépulcre ouvert ; Ils se servent de leur langue pour tromper ; Ils ont sous leurs lèvres un venin d'aspic ; Leur bouche est pleine de malédiction et d'amertume ; Ils ont les pieds légers pour répandre le sang » (Ro 3.13–15). Et, troisièmement, il cite d'autres passages pour montrer que chacun n'est pas seulement corrompu de la tête aux pieds, mais corrompu à un degré désespéré, en affirmant la tendance la plus pernicieuse de leur méchanceté : « La destruction et le malheur sont sur leur route » (Ro 3.16). Puis, en niant toute bonté ou piété en eux : « Ils ne connaissent pas le chemin de la paix ; La crainte de Dieu n'est pas devant leurs yeux » (Ro 3.17–18). Et puis, de peur que les Juifs ne pensent que ces passages de leur loi ne les concernent pas, et qu'ils ne visent que les païens, l'apôtre montre dans le texte, non seulement qu'ils n'en sont pas exemptés, mais qu'ils doivent être compris tout particulièrement : « Or, nous savons que tout ce que dit la loi, elle le dit à ceux qui sont sous la loi » (Ro 3.19). Par « ceux qui sont sous la loi », on entend les Juifs ; et par « ceux qui sont sans loi », les païens ; comme le montre le verset 12 du chapitre précédent. Il y a une raison particulière de comprendre que la loi s'adresse à ceux à qui elle a été donnée directement, et qu'elle parle d'eux. C'est pourquoi les Juifs seraient déraisonnables de s'en exclure. Et si nous examinons les passages de l'Ancien Testament d'où sont tirés ces versets, nous verrons clairement que chacun d'entre eux fait spécifiquement référence à la méchanceté du peuple de cette nation. Ainsi, la loi enferme tous les hommes dans une méchanceté universelle et désespérée, afin que toute bouche soit fermée ; celle des Juifs comme celle des païens, malgré tous les privilèges qui les distinguaient des païens.

Ce que dit la loi suffit à réduire au silence toute l'humanité, et ce à deux égards.

1. Pour les empêcher de se vanter de leur justice, comme les Juifs avaient coutume de le faire ; comme le fait remarquer l'apôtre au verset 23 du chapitre précédent. — Que l'apôtre vise à les réduire au silence à cet égard ressort clairement du verset 27 du même passage : « Où donc est le sujet de se glorifier ? Il est exclu. Par quelle loi ? Par la loi des œuvres ? Non, mais par la loi de la foi » (Ro 3.27). La loi nous empêche de plaider en faveur de la vie, de la faveur de Dieu ou de tout bien positif, en nous appuyant sur notre propre justice.

2. Pour nous empêcher de trouver des excuses pour nous-mêmes, ou de soulever des objections contre l'exécution de la sentence de la loi, ou l'application du châtiment qu'elle menace. Que tel est le but, cela ressort des mots qui suivent immédiatement : « et que tout le monde soit reconnu coupable devant Dieu » (Ro 3.19). C'est-à-dire qu'ils puissent paraître coupables, être reconnus coupables devant Dieu, et justement passibles de la condamnation de sa loi, comme méritant la mort, selon la manière de parler juive.

Ainsi, l'apôtre démontre qu'aucun homme ne peut être justifié aux yeux de Dieu par les œuvres de la loi ; comme il le conclut dans le verset suivant ; et il prépare ainsi le terrain pour établir la grande doctrine de la justification par la foi seule, ce qu'il s'attache à

faire dans la suite de ce chapitre et de l'épître.

DOCTRINE

« Il est juste que Dieu rejette et détruise éternellement les pécheurs ». Car tel est le châ-timent auquel la loi condamne. La vérité de cette doctrine ressort de l'examen conjoint de deux éléments, à savoir la nature pécheresse de l'homme et la souveraineté de Dieu.

1. La condition pécheresse de l'homme

Cela ressort de l'examen de la nature pécheresse de l'homme. Et ce, que l'on considère la nature infiniment mauvaise de tout péché, ou l'ampleur des fautes dont les hommes se rendent coupables.

(A) Si l'on considère le mal infini et l'atrocité du péché en général, il n'est pas in-juste de la part de Dieu d'infliger le châ-timent mérité ; car la notion même de mériter un châ-timent implique qu'il puisse être infligé à juste titre. Un châ-timent mérité et un châ-timent juste sont une seule et même chose. Dire qu'on mérite un tel châ-timent, tout en affirmant qu'on ne le mérite pas à juste titre, est une contradiction ; et si on le mérite à juste titre, alors il peut être infligé à juste titre.

Tout crime ou faute mérite une punition plus ou moins grande, proportionnellement à la gravité du crime lui-même. Si une faute mérite une punition, alors plus la faute est grande, plus la punition méritée est grande. La nature fautive de toute chose est le fondement formel et la raison pour laquelle elle mérite une punition ; et par conséquent, plus une chose possède cette nature, plus elle mérite de punition. Et c'est pourquoi la gravité du degré de la punition, aussi terrible soit-elle, n'est pas un argument contre sa justice, si la proportion est respectée entre la gravité du crime et la sévérité de la punition ; de sorte que s'il existe une faute infiniment grave, il s'ensuivra qu'il est juste de lui infliger une punition infiniment sévère.

Un crime est plus ou moins grave selon que nous sommes plus ou moins tenus d'agir autrement. Cela va de soi ; car c'est en cela que réside le caractère criminel ou fautif de toute chose : dans le fait qu'elle est contraire à ce à quoi nous sommes tenus ou liés, ou à ce qui devrait être en nous. Ainsi, la gravité de la faute de celui qui hait autrui est proportionnelle à son obligation de l'aimer. Le crime d'un être qui méprise et jette le mépris sur un autre est proportionnellement plus ou moins odieux, selon qu'il avait plus ou moins d'obligations de l'honorer. La faute de désobéir à un autre est plus ou moins grande, selon que l'on a plus ou moins d'obligations de lui obéir. Et donc, s'il existe un être envers lequel nous avons des obligations infinies d'amour, d'honneur et d'obéissance, le contraire à son égard doit être infiniment fautif.

Notre obligation d'aimer, d'honorer et d'obéir à tout être est proportionnelle à sa beauté, à son honneur et à son autorité ; car tel est le sens même de ces mots. Lorsque nous disons que quelqu'un est très beau, cela revient à dire qu'il est quelqu'un qui mérite grandement d'être aimé. Ou si nous disons qu'un tel est plus honorable qu'un autre, le sens de ces mots est qu'il est quelqu'un que nous sommes davantage tenus d'honorer.

Si nous disons que quelqu'un a une grande autorité sur nous, cela revient à dire qu'il a un grand droit à notre soumission et à notre obéissance.

Mais Dieu est un être infiniment aimable, car il possède une excellence et une beauté infinies. Posséder une excellence et une beauté infinies revient à posséder une infinie amabilité. Il est un être d'une grandeur, d'une majesté et d'une gloire infinies ; c'est pourquoi il est infiniment digne d'honneur. Il est infiniment exalté au-dessus des plus grands potentats de la terre et des plus hauts anges du ciel ; et par conséquent, il est infiniment plus honorable qu'eux. Son autorité sur nous est infinie ; et le fondement de son droit à notre obéissance est infiniment solide ; car il est infiniment digne d'être obéi lui-même, et nous avons une dépendance absolue, universelle et infinie à son égard.

Ainsi, le péché contre Dieu, en tant que violation d'obligations infinies, doit être un crime infiniment odieux, et donc mériter un châtement infini. – Rien n'est plus conforme au bon sens de l'humanité que le fait que les péchés commis contre quiconque doivent être proportionnellement odieux à la dignité de l'être offensé et maltraité ; cela est également conforme à la parole de Dieu : « Si un homme pèche contre un autre homme, Dieu le jugera » (1 S 2.25)(c'est-à-dire qu'il le jugera et lui infligera un châtement fini, tel que les juges finis peuvent l'infliger) ; « ; mais s'il pèche contre l'Éternel, qui intercédera pour lui ? » (1 S 2.25). C'était là l'aggravation du péché qui faisait craindre ce péché à Joseph : « Comment ferais-je un aussi grand mal et pécherais-je contre Dieu ? » (Ge 39.9). C'était là l'aggravation du péché de David, en comparaison duquel il estimait tous les autres comme rien, car ils étaient infiniment surpassés par celui-ci : « J'ai péché contre toi seul » (Ps 51.6). L'éternité du châtement des hommes impies le rend infini ; et elle ne le rend que d'autant plus infini ; et donc ne le rend que proportionnel à l'atrocité de ce dont ils sont coupables.

S'il y a un mal ou une faute dans le péché commis contre Dieu, ce mal est assurément infini : car s'il s'agit d'une faute, quelle qu'elle soit, elle comporte une aggravation infinie, à savoir qu'elle est commise contre un objet infini. Même si elle est infime à d'autres égards, dès lors qu'elle existe, elle possède une dimension infinie ; elle est donc un mal infini. Ce qui peut être illustré ainsi : si nous supposons qu'une chose a une longueur infinie, mais aucune largeur ni épaisseur (une simple ligne mathématique), elle n'est rien ; mais si elle a une largeur et une épaisseur, aussi minimes soient-elles, et une longueur infinie, sa quantité est infinie ; elle dépasse la quantité de toute chose, aussi large, épaisse et longue soit-elle, dont ces dimensions sont toutes finies.

Ainsi, les objections formulées contre le châtement infini du péché, à partir de la nécessité, ou plutôt de la certitude préalable, de la futurité du péché, découlant de la corruption originelle inévitable de la nature, si elles prouvent quoi que ce soit, prouvent l'absence totale de faute : car si cette nécessité ou cette certitude laisse un quelconque mal dans le péché, cette faute doit être infinie en raison de l'objet infini.

Mais tout opposant qui voudrait en déduire qu'il n'y a aucune faute dans le péché se contredit lui-même et révèle le manque de sincérité de son objection. Car, tout en objectant que les actes des hommes sont nécessaires et que ce type de nécessité est incompatible avec la faute dans l'acte, sa propre conduite montre qu'il ne croit pas à

la véracité de ce qu'il objecte : sinon, pourquoi blâmerait-il les hommes ? Ou pourquoi ces personnes sont-elles mécontentes des hommes pour leurs actes abusifs, injurieux et ingrats à leur égard ? Quoi qu'elles prétendent, elles montrent par là qu'elles croient en effet qu'il n'y a pas de nécessité dans les actes des hommes qui soit incompatible avec le blâme. Et si leur objection est que cette certitude préalable est due à l'ordre de Dieu lui-même, et que lorsque Dieu ordonne une certitude antérieure des actes, il transfère toute la faute de l'acteur sur lui-même ; leur pratique montre qu'en même temps, ils ne croient pas cela, mais croient pleinement le contraire : car lorsqu'ils sont maltraités par les hommes, ils sont mécontents des hommes, et non pas seulement de Dieu.

La lumière de la nature enseigne à toute l'humanité que, lorsqu'un préjudice est infligé volontairement, il est répréhensible, sans qu'il soit nécessaire de prendre en considération ce qui a pu précéder et déterminer la réalisation de cet acte malveillant de la volonté. Et elle enseigne cela tout autant à ceux qui s'y opposent et qui chicanent le plus qu'aux autres, comme le montre leur pratique générale. Il en ressort donc que de telles objections sont hypocrites et perverses. Les hommes invoquent la nature corrompue d'autrui lorsqu'ils sont lésés, comme un élément qui aggrave leur crime et qui constitue en partie leur faute. Combien il est courant que des personnes, lorsqu'elles se considèrent gravement lésées par autrui, s'en prennent à lui et aggravent sa bassesse en disant : « C'est un homme à l'esprit des plus pervers ; il est naturellement d'un tempérament égoïste, avare, ou orgueilleux et hautain ; c'est quelqu'un de disposition vile et méprisable. » Et pourtant, les dispositions naturelles et corrompues des hommes sont invoquées comme excuse pour eux, en ce qui concerne leurs péchés contre Dieu, comme si elles les rendaient irréprouvables.

(B) Que Dieu soit juste en rejetant éternellement les hommes méchants apparaîtra d'autant plus clairement si l'on considère l'ampleur de leurs péchés. D'après ce qui a déjà été dit, il semble que si les hommes n'étaient coupables que d'un seul péché, cela suffirait à justifier leur rejet et leur condamnation éternels. S'ils sont pécheurs, cela suffit. Cela seul suffirait à les empêcher de relever la tête et à les amener à se frapper la poitrine, à l'instar du publicain qui s'écriait : « Dieu, aie pitié de moi, pécheur. » Mais les hommes pécheurs sont pleins de péché ; pleins de principes et d'actes de péché : leur culpabilité est comme de grandes montagnes, empilées les unes sur les autres, jusqu'à ce que la pile s'élève jusqu'au ciel. Ils sont totalement corrompus, en chaque partie, dans toutes leurs facultés, et dans tous les principes de leur nature, leur entendement et leur volonté ; et dans toutes leurs dispositions et leurs affections. Leurs têtes, leurs cœurs, sont totalement dépravés ; tous les membres de leur corps ne sont que des instruments de péché ; et tous leurs sens, la vue, l'ouïe, le goût, etc., ne sont que des entrées et des sorties du péché, des canaux de corruption. Il n'y a rien d'autre que le péché, absolument rien de bon : « Ce qui est bon, je le sais, n'habite pas en moi, c'est-à-dire dans ma chair » (Ro 7.18). Il y a toutes sortes de méchancetés. Il y a là les germes des crimes les plus grands et les plus noirs. Il y a là les principes de toutes sortes de méchancetés contre les hommes ; et il y a là toute la méchanceté contre Dieu. Il y a l'orgueil ; il y a l'inimitié ; il y a le mépris ; il y a la querelle ; il y a l'athéisme ; il y a le blasphème. Ces choses sont présentes avec une force extrême ; le cœur est sous leur emprise, est vendu au péché, et en est un esclave parfait. Il y a de la dureté de cœur, une dureté plus grande que celle d'un rocher ou d'une pierre d'adamant. Il y a de l'obstination et

de la perversité, de l'incorrigibilité et de l'inflexibilité dans le péché, qui ne seront pas vaincues par les menaces ou les promesses, par les réveils ou les encouragements, par les jugements ou les miséricordes, ni par ce qui est terrifiant ni par ce qui est séduisant. Le sang même de Dieu notre Sauveur ne gagnera pas le cœur d'un homme méchant.

Et il existe en effet des méchancetés innombrables et sans mesure. On y trouve des transgressions de tous les commandements, en pensée, en parole et en acte : une vie pleine de péché ; des jours et des nuits remplis de péché ; des miséricordes dont on abuse et des reproches que l'on méprise ; la miséricorde et la justice, ainsi que toutes les perfections divines, foulées aux pieds ; et l'honneur de chaque personne de la Trinité traîné dans la boue. Or, si une seule parole ou pensée pécheresse recèle tant de mal qu'elle mérite la destruction éternelle, comment ceux qui sont coupables d'autant de péchés méritent-ils d'être éternellement rejetés et détruits !

2. La souveraineté de Dieu

Si, face à la nature pécheresse de l'homme, nous considérons la souveraineté de Dieu, cela peut contribuer davantage à disculper la justice de Dieu dans le rejet et la condamnation éternels des pécheurs, face aux chicaneries et aux objections des hommes. Je ne prétendrai pas maintenant déterminer avec précision quelles choses sont, et quelles choses ne sont pas, des actes et des manifestations propres de la sainte souveraineté de Dieu ; mais seulement que la souveraineté de Dieu s'étend aux choses suivantes.

(A) Que la puissance et le droit souverains de Dieu sont tels qu'il n'est, à l'origine, nullement tenu d'empêcher les hommes de pécher ; mais qu'il peut, dans sa providence, permettre et laisser les hommes pécher. Il n'était pas tenu d'empêcher ni les anges ni les hommes de tomber. Il est déraisonnable de supposer que Dieu, s'il rend une créature raisonnable capable de connaître sa volonté, de recevoir une loi de sa part et d'être soumise à son gouvernement moral, soit en même temps obligé de lui rendre impossible de pécher ou d'enfreindre sa loi. Car si Dieu y était obligé, cela détruirait toute utilité des commandements, des lois, des promesses ou des menaces, et la notion même d'un gouvernement moral de Dieu sur ces créatures raisonnables. Car à quoi cela servirait-il que Dieu donne telles ou telles lois, qu'il révèle sa sainte volonté à une créature, qu'il y joigne des promesses et des menaces pour l'inciter à accomplir son devoir et le pousser à s'y employer avec soin, si cette créature doit en même temps se dire que Dieu est obligé de lui rendre impossible toute transgression de ses lois ? Comment les menaces de Dieu pourraient-elles inciter à la prudence ou à la vigilance, alors que, dans le même temps, Dieu est obligé de rendre impossible qu'elle soit exposée à ces menaces ? Ou bien, à quoi cela servirait-il que Dieu donne une loi ? Car selon cette supposition, c'est Dieu, et non la créature, qui est soumis à la loi. C'est au législateur, et non au sujet, qu'il incombe de veiller à ce que sa loi soit respectée ; et cette diligence est ce à quoi le législateur est absolument tenu ! Si Dieu est tenu de ne jamais permettre à une créature de tomber, c'en est fini de toutes les lois divines, du gouvernement ou de l'autorité de Dieu sur la créature ; ces choses ne peuvent avoir aucune utilité.

Dieu peut permettre le péché, bien que l'existence même du péché découle nécessai-

rement de cette permission ; ainsi, par cette permission, il peut disposer et ordonner l'événement. S'il existait une chose telle que le hasard, ou la simple contingence, et si la notion même de celle-ci ne comportait pas une grossière absurdité (comme on pourrait facilement le démontrer), il aurait été tout à fait inapproprié que Dieu laisse au simple hasard la question de savoir si l'homme allait chuter ou non. Car le hasard, s'il existait, est aveugle et sans dessein. Et il est certainement plus convenable qu'un événement d'une si grande importance, et qui s'accompagne d'une suite infinie de conséquences majeures, soit disposé et ordonné par une sagesse infinie, plutôt que d'être laissé au hasard aveugle.

Si l'on dit que Dieu n'avait pas besoin d'intervenir pour rendre impossible le péché de l'homme, sans pour autant le laisser à la simple contingence ou au hasard aveugle, mais qu'il aurait pu laisser au libre arbitre de l'homme le soin de décider s'il fallait pécher ou non : Je réponds que si Dieu l'avait laissé au libre arbitre de l'homme, sans aucune disposition ni ordonnancement [ou plutôt, sans cause adéquate] dans ce cas, d'où il aurait été préalablement certain comment ce libre arbitre se déterminerait, alors cette première détermination de la volonté serait tout de même purement contingente ou due au hasard. Il ne pourrait y avoir aucun acte antérieur de la volonté pour le déterminer ; car je parle maintenant du tout premier acte de mouvement de la volonté, concernant l'affaire qui peut être considérée comme le fondement premier et la source suprême de l'événement. Supposer que cela soit déterminé par un acte antérieur est une contradiction. Le fait que Dieu dispose de cette détermination de la volonté par sa permission n'enfreint en rien la liberté de la créature : cela n'est en rien plus incompatible avec la liberté que le simple hasard ou la contingence. Car si la détermination de la volonté provient d'un hasard aveugle et sans dessein, elle ne provient pas plus de l'agent lui-même, ni de la volonté elle-même, que si nous supposions, dans ce cas, une disposition sage et divine par permission.

(B) Il convenait que ce soit selon l'ordre de la sagesse divine et de sa bonne volonté que soit décidé si chaque homme devait répondre de lui-même, ou si le premier père de l'humanité devait être désigné comme chef moral et fédéral et représentant du reste de l'humanité. Si Dieu n'a pas la liberté, en cette matière, de choisir l'une ou l'autre de ces deux options à sa guise, c'est nécessairement parce que décider que le premier père des hommes représente le reste de l'humanité, et non que chacun se présente pour lui-même, est préjudiciable à l'humanité. Car si cela n'est pas préjudiciable, en quoi est-ce injuste ? Mais cela n'est pas préjudiciable à l'humanité ; car il n'y a rien dans la nature même de la chose qui rende préférable que chaque homme se représente lui-même plutôt que tous soient représentés par leur père commun ; comme la moindre réflexion ou considération le convaincra. Et s'il n'y a rien dans la nature de la chose qui rende la première option meilleure pour l'humanité que la seconde, il s'ensuit alors qu'elle n'est pas lésée par le fait que Dieu choisisse et désigne la seconde plutôt que la première ; ou, ce qui revient au même, que cela n'est pas préjudiciable à l'humanité.

(C) Lorsque les hommes sont déchus et deviennent pécheurs, Dieu, par sa souveraineté, a le droit de décider de leur rédemption comme il lui plaît. Il a le droit de décider s'il en rachètera certains ou non. S'il l'avait voulu, il aurait pu laisser tous périr, ou bien il aurait pu tous les racheter. Ou bien, il peut en racheter certains et en laisser

d'autres ; et s'il agit ainsi, il peut choisir qui il veut et laisser qui il veut. Supposer que tous ont perdu sa faveur et méritent de périr, et supposer qu'il ne peut laisser aucun d'entre eux périr, implique une contradiction ; car cela suppose qu'un tel individu a droit à la faveur de Dieu et n'est pas justement passible de périr ; ce qui est contraire à la supposition.

Il convient que Dieu ordonne toutes ces choses selon son bon plaisir. En raison de sa grandeur et de sa gloire, par lesquelles il est infiniment au-dessus de tout, il est digne d'être souverain, et que son bon plaisir s'accomplisse en toutes choses. Il est digne de se donner lui-même pour fin, et de ne prendre pour règle, dans la poursuite de cette fin, que sa propre sagesse, sans demander la permission ni le conseil de quiconque, et sans rendre compte d'aucune de ses affaires. Il convient que celui qui est absolument parfait, infiniment sage et la Source de toute sagesse, détermine tout [ce qu'il accomplit] par sa propre volonté, même les choses de la plus grande importance. Il est juste qu'il soit ainsi souverain, car il est le premier être, l'être éternel, d'où proviennent tous les autres êtres. Il est le Créateur de toutes choses ; et toutes dépendent absolument et universellement de lui ; et c'est pourquoi il est juste qu'il agisse en tant que souverain possesseur du ciel et de la terre.

3. Applications

En développant cette doctrine, je m'adresserai principalement aux pécheurs qui craignent la damnation, afin de les amener à la conviction. Vous devriez être convaincus qu'il serait juste et équitable que Dieu vous rejette et vous détruise pour l'éternité. C'est là le danger qui vous menace. Vous qui êtes des pécheurs sans Christ, vous êtes de pauvres créatures condamnées : la colère de Dieu pèse toujours sur vous, et la sentence de condamnation repose sur vous. Vous êtes entre les mains de Dieu, et on ne sait pas ce qu'il fera de vous. Vous craignez ce qu'il adviendra de vous. Vous craignez que votre sort ne soit de subir les flammes éternelles ; et vos craintes ne sont pas sans fondement ; vous avez raison de trembler à chaque instant. Mais même si vous en avez la plus grande peur, même si la damnation éternelle est la plus effroyable, elle n'en reste pas moins juste. Dieu peut néanmoins l'accomplir, tout en étant juste, saint et glorieux. Même si la damnation éternelle est ce que vous ne pouvez supporter, et même si votre cœur se recroqueville à cette pensée, la justice de Dieu peut néanmoins y être glorieuse. L'horreur de la chose de votre part, et l'intensité de votre crainte, ne la rendent pas moins juste de la part de Dieu. Si vous pensez le contraire, c'est le signe que vous ne vous voyez pas tel que vous êtes, que vous ne comprenez pas ce qu'est le péché, ni à quel point vous en êtes coupable. Par conséquent, pour votre conviction, soyez guidé,

Tout d'abord, passez en revue votre vie passée : interrogez votre conscience et écoutez ce qu'elle a à en dire. Réfléchissez à ce que vous êtes, à la lumière dont vous avez bénéficié et aux moyens dont vous avez disposé pour vivre ; et pourtant, comment vous êtes-vous comporté ! De quoi ces nombreux jours et ces nombreuses nuits que vous avez vécus ont-ils été remplis ? Comment ces années qui se sont succédé, l'une après l'autre, ont-elles été passées ? À quoi le soleil a-t-il servi, jour après jour, alors que vous avez détourné sa lumière pour servir Satan ? Pourquoi Dieu a-t-il maintenu votre souffle dans vos na-

rines et vous a-t-il donné à manger et à boire, si c'est pour que vous dépensiez votre vie et vos forces, soutenus par ces dons, à vous opposer à Dieu et à vous rebeller contre lui ?

De combien de maux ne vous êtes-vous pas rendus coupables ! Combien ont été nombreuses les abominations de votre vie ! Quelle profanation et quel mépris de Dieu avez-vous manifestés ! Quel peu de considération avez-vous eu pour les Écritures, pour la parole prêchée, pour les sabbats et les sacrements ! Avec quelle profanité beaucoup d'entre vous ont-ils parlé de ces choses qui sont saintes ! De quelle manière beaucoup d'entre vous ont-ils observé le jour saint de Dieu, sans tenir compte de la sainteté de ce temps, sans se soucier de ce à quoi ils pensaient pendant ce temps ! Oui, vous n'avez pas seulement passé ce temps dans des pensées mondaines, vaines et inutiles, mais aussi dans des pensées immorales ; vous vous êtes complu à repenser à vos actes de méchanceté passés et à en concevoir de nouveaux. N'avez-vous pas passé beaucoup de temps sacré à satisfaire vos convoitises dans vos imaginations ; oui, non seulement du temps sacré, mais le temps même du culte public de Dieu, alors que vous vous présentiez en la présence plus immédiate de Dieu ? Comment avez-vous pu non seulement assister au culte, mais aussi, entre-temps, assouvir vos convoitises et vous vautrer dans une impureté abominable ! Combien de sabbats avez-vous passés, l'un après l'autre, de la manière la plus misérable qui soit ! Certains d'entre vous non seulement avec des pensées mondaines et mauvaises, mais aussi avec un comportement extérieur très mauvais ! Lorsque, les jours de sabbat, vous vous êtes associés à vos mauvais compagnons, comment ce temps sacré a-t-il été traité parmi vous ! Quel genre de conversation y a-t-il eu ! Oui, comment certains d'entre vous, par une conduite très indécente, ont-ils ouvertement déshonoré et méprisé les services sacrés de la maison de Dieu et le jour saint ! Et ce que certains d'entre vous ont fait seuls, quelles pratiques perverses il y a eu en secret, même pendant le temps sacré, Dieu et vos propres consciences le savent.

Et comment vous êtes-vous comportés pendant les moments de prière en famille ! Et combien d'entre vous ont pris l'habitude de s'absenter du culte de la famille à laquelle ils appartiennent, pour se livrer à de vaines fréquentations ! Et comment avez-vous continué à négliger la prière secrète ! En cela, vous vivez délibérément dans un péché connu, allant à l'encontre d'un commandement aussi clair que n'importe quel autre dans la Bible ! N'avez-vous pas été de ceux qui ont rejeté la crainte de Dieu et ont restreint la prière devant Lui ?

Quelle conduite méchante certains d'entre vous ont-ils eue envers leurs parents ! À quel point vous êtes-vous éloignés de leur rendre l'honneur que Dieu exigeait de vous ! N'avez-vous pas même nourri de la rancœur et de la malice à leur égard ? Et lorsqu'ils vous ont déplu, leur avez-vous souhaité du mal ? Oui, et avez-vous montré votre esprit vil dans votre comportement ? Et c'est déjà bien si vous ne vous êtes pas moqués d'eux dans leur dos ; et, comme les maudits Cham et Canaan, pour ainsi dire, vous avez raillé la nudité de vos parents au lieu de la couvrir et d'en détourner les yeux. Certains d'entre vous n'ont-ils pas souvent désobéi à leurs parents, oui, et refusé de leur être soumis ? N'est-ce pas un miracle de miséricorde et de patience que le proverbe ne se soit pas encore accompli sur vous : « L'œil qui se moque d'un père Et qui dédaigne l'obéissance envers une mère, Les corbeaux du torrent le perceront, Et les petits de l'aigle le mangeront » (Pr 30.17).

De quelle vengeance et de quelle malveillance vous êtes-vous rendus coupables envers vos prochains ! Comment avez-vous cédé à cet esprit diabolique, haïssant les autres, leur souhaitant du mal, vous réjouissant lorsque le mal les frappait, et vous affligeant de leur prospérité, et comment avez-vous pu vivre ainsi pendant si longtemps ! Certains d'entre vous n'ont-ils pas laissé libre cours à un esprit passionné et furieux, et ne se sont-ils pas comportés, dans leur colère, davantage comme des bêtes sauvages que comme des chrétiens ?

Quelle cupidité a habité beaucoup d'entre vous ! Tel a été votre amour démesuré pour le monde et votre souci des choses de ce monde, qu'ils ont envahi votre cœur ; vous n'avez laissé aucune place à Dieu et à la religion ; vous vous êtes souciés davantage du monde que de votre salut éternel. Pour les vanités du monde, vous avez négligé la lecture, la prière et la méditation ; pour les choses du monde, vous avez enfreint le sabbat ; pour le monde, vous avez passé une grande partie de votre temps à vous quereller. Pour le monde, vous avez envié et haï votre prochain ; pour le monde, vous avez rejeté Dieu, le Christ et le ciel ; pour le monde, vous avez vendu votre propre âme. Vous avez pour ainsi dire noyé votre âme dans les soucis et les désirs du monde ; vous avez été un simple ver de terre, qui n'est jamais dans son élément que lorsqu'il rampe et est enfoui dans la terre.

Quel esprit d'orgueil s'est manifesté en vous, qui est, d'une manière particulière, l'esprit et la condamnation du diable ! Combien d'entre vous se sont vantés de leurs vêtements ! D'autres de leurs richesses ! D'autres encore de leurs connaissances et de leurs capacités ! Combien cela vous a-t-il irrités de voir d'autres personnes au-dessus de vous ! Combien cela vous a-t-il été pénible de rendre à chacun l'honneur qui lui est dû ! Et comment avez-vous manifesté votre orgueil en imposant votre volonté, en vous opposant aux autres, en attisant et en favorisant la division, ainsi qu'un esprit de clivage dans les affaires publiques.

Combien vous avez été sensuels ! N'y en a-t-il pas ici qui se sont abaissés au-dessous de la dignité de la nature humaine, en se vautrant dans la souillure sensuelle, comme des porcs dans la boue, ou comme de la vermine immonde se nourrissant avec délectation de charognes pourries ? De quelle intempérance certains d'entre vous se sont-ils rendus coupables ! Combien de votre temps précieux avez-vous passé à la taverne et en compagnie de buveurs, alors que vous auriez dû être chez vous, à rechercher Dieu et votre salut au sein de vos familles et dans vos chambres à prier !

Et de quelle abominable débauche certains d'entre vous se sont-ils rendus coupables ! Comment vous êtes-vous livrés, jour après jour, nuit après nuit, à toutes sortes de pensées impures ! Votre âme n'en a-t-elle pas été remplie, au point de devenir un repaire d'esprits impurs et une cage pour tous les oiseaux impurs et odieux ? Quelle langue de bois certains d'entre vous ont-ils eue, se livrant souvent à des propos obscènes et lubriques et à des chants impurs, dans lesquels se trouvaient des choses qu'il ne convenait pas de dire ! Et une telle compagnie, où de telles conversations avaient lieu, a été votre délice. Et par quels actes et pratiques impurs vous êtes-vous souillés ! Dieu et votre propre conscience savent quelle lascivité abominable vous avez pratiquée dans des choses qu'il ne convient pas de nommer, lorsque vous étiez seuls ; alors que vous

auriez dû lire, méditer, ou être à genoux devant Dieu dans la prière secrète. Et comment avez-vous corrompu les autres, tout en vous souillant vous-mêmes ! Quelle vile impureté avez-vous pratiquée en compagnie d'autres ! De quelles abominations vous êtes-vous rendus coupables dans l'obscurité ! Telles que celles auxquelles l'apôtre faisait sans doute allusion dans Éphésiens : « Car il est honteux de dire ce qu'ils font en secret » (Ép 5.12). Certains d'entre vous ont corrompu les autres et ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour perdre leurs âmes (si ce n'est qu'ils l'ont fait réellement) ; et par vos pratiques ignobles et votre exemple, vous avez fait place à Satan, invité sa présence et établi son emprise dans la ville où vous avez vécu.

De quels mensonges certains d'entre vous se sont-ils rendus coupables, surtout durant votre enfance ! Et votre cœur et vos paroles n'ont-ils pas souvent été en désaccord depuis que vous avez atteint l'âge mûr ? De quelle fraude, de quelle tromperie et de quelle infidélité beaucoup d'entre vous se sont-ils rendus coupables dans leurs relations avec leurs voisins, ce dont votre propre cœur est conscient, même si les autres ne l'ont pas remarqué.

Et comment certains d'entre vous se sont-ils comportés dans leurs relations familiales ! Comment avez-vous négligé l'âme de vos enfants ! Et non seulement cela, mais vous avez corrompu leur esprit par vos mauvais exemples ; et au lieu de les élever dans l'éducation et l'exhortation du Seigneur, vous les avez plutôt élevés au service du diable !

Comment certains d'entre vous ont-ils pu participer à ce sacrement de la Cène du Seigneur sans aucune préparation sérieuse, dans un état d'esprit insouciant et désinvolte, et principalement pour se conformer à la coutume ! N'avez-vous pas osé porter à votre bouche les symboles sacrés du corps et du sang du Christ, alors même que vous meniez une vie marquée par des péchés notoires et que vous n'aviez d'autre intention que de persister dans ces mêmes pratiques perverses ? Et peut-être vous êtes-vous assis à la table du Seigneur avec de la rancœur dans le cœur contre certains de vos frères avec lesquels vous étiez assis. Vous êtes même venus à ce saint festin d'amour parmi les enfants de Dieu, avec le levain de la malice et de l'envie dans le cœur ; et ainsi, vous avez mangé et bu votre propre condamnation.

Quelle stupidité et quelle ivrognerie ont accompagné votre chemin de méchanceté ! Cela s'est manifesté dans votre obstination face aux avertissements de la parole de Dieu et de sa providence. Et combien d'entre vous ont fait marche arrière après s'être engagés dans la religion, et ont étouffé l'Esprit de Dieu alors qu'il luttait avec vous ! Et de quelle instabilité, de quelle paresse, et de quel long mauvais usage des efforts de Dieu envers vous avez-vous été coupables !

Maintenant, pouvez-vous penser, après vous être ainsi comportés, que Dieu soit obligé de vous montrer sa miséricorde ? N'avez-vous pas honte, après tout cela, de dire qu'il est dur de la part de Dieu de vous rejeter ? Convient-il à celui qui a mené une telle vie d'ouvrir la bouche pour s'excuser, pour contester la justice de Dieu dans sa condamnation, ou pour s'en plaindre en disant qu'il est dur de la part de Dieu de ne pas lui accorder la grâce de la conversion et du pardon, de ne pas faire de lui son enfant et de ne pas lui accorder la vie éternelle ? Ou de parler de ses devoirs et de ses grands efforts

dans la religion, comme si de tels actes méritaient d'être acceptés et d'attirer le cœur de Dieu vers une telle créature ? Si telle a été votre manière d'agir, cela ne montre-t-il pas à quel point vous vous êtes peu considéré vous-même, et à quel point vous avez eu peu conscience de votre propre péché ?

Deuxièmement, réfléchis à ceci : si Dieu devait te rejeter et te détruire pour l'éternité, quelle harmonie et quelle parfaite correspondance il y aurait entre la manière dont Dieu agirait ainsi à ton égard, et ton esprit ainsi que ta conduite. Il n'y aurait pas seulement une égalité, mais une similitude. Dieu déclare que sa manière d'agir envers les hommes sera en accord avec leur disposition et leur conduite : « Avec celui qui est bon tu te montres bon, Avec l'homme droit tu agis selon la droiture, Avec celui qui est pur tu te montres pur, Et avec le pervers tu agis selon sa perversité » (Ps 18.26,27). Aussi fort que vous redoutiez la damnation, et que vous soyez effrayés et inquiets à cette pensée ; pourtant, si Dieu devait en effet vous damner éternellement, vous ne seriez traités que selon votre propre conduite ; vous seriez traités exactement selon la manière dont vous avez agi. Il est assurément juste que vous soyez amenés à payer dans la même mesure que vous avez infligée.

Je voudrais ici montrer en particulier : 1. Que si Dieu devait vous détruire pour l'éternité, cela serait en accord avec la manière dont vous l'avez traité. 2. Que cela serait en accord avec la manière dont vous avez traité Jésus-Christ. 3. Que cela serait en accord avec votre comportement envers vos prochains. 4. Que cela serait conforme à votre propre comportement insensé envers vous-même.

(A) Si Dieu devait vous rejeter pour toujours, cela serait tout à fait conforme à la manière dont vous l'avez traité. Pour que vous en preniez conscience, considérez ceci :

(1) Vous n'avez jamais manifesté le moindre amour envers Dieu ; il serait donc tout à fait logique, compte tenu de la manière dont vous l'avez traité, qu'Il ne vous témoigne jamais d'amour. Quand Dieu convertit et sauve un pécheur, c'est une manifestation merveilleuse et indicible de l'amour divin. Quand une pauvre âme perdue est ramenée vers le Christ, que tous ses péchés lui sont pardonnés et qu'elle devient enfant de Dieu, il faudrait une éternité entière pour exprimer et proclamer la grandeur de cet amour. Et pourquoi Dieu serait-il obligé de vous manifester un amour aussi merveilleux, à vous qui ne lui avez jamais témoigné le moindre amour de toute votre vie ? Vous n'avez jamais aimé Dieu, qui est infiniment glorieux et aimable ; et pourquoi alors Dieu serait-il tenu de vous aimer, vous qui êtes tout entier difforme et répugnant comme un ver immonde, ou plutôt comme une vipère haineuse ? Vous n'avez aucune bienveillance dans votre cœur envers Dieu ; vous ne vous êtes jamais réjoui du bonheur de Dieu ; s'il avait été malheureux, et si cela avait été possible, vous l'auriez apprécié tout autant que s'il avait été heureux ; vous ne vous seriez pas soucieux de son malheur, ni ne l'auriez pleuré, pas plus que vous ne le faites aujourd'hui pour le malheur du diable. Et pourquoi alors faudrait-il considérer que Dieu est tenu de prendre tant de soin de votre bonheur, au point d'accomplir pour cela des choses aussi grandes que celles qu'il accomplit pour ceux qui sont sauvés ? Ou pourquoi Dieu serait-il qualifié de cruel s'il ne prenait pas soin de vous sauver de la misère ? Vous ne vous souciez guère de ce qu'il advient de la gloire de Dieu ; vous ne vous affligez pas, quelle que soit l'atteinte que son honneur semble subir

dans le monde : pourquoi Dieu se soucierait-il davantage de votre bien-être ? N'est-il pas vrai que, pourvu que vous puissiez servir vos intérêts personnels et assouvir vos propres convoitises, vous ne vous souciez guère de l'atteinte portée à la gloire de Dieu ? Et pourquoi Dieu ne pourrait-il pas faire progresser sa propre gloire au détriment de votre bien-être, sans se soucier de ce que vos intérêts en souffrent ? Vous n'avez jamais fait le moindre pas, en faisant sincèrement de la gloire de Dieu votre but, ou en agissant par véritable respect pour lui ; et pourquoi serait-il donc difficile que Dieu ne fasse pas pour vous des choses aussi grandes que de changer votre nature, de vous faire passer de la mort spirituelle à la vie, de vaincre pour vous les puissances des ténèbres, de vous faire passer du royaume des ténèbres au royaume de son Fils bien-aimé, de vous délivrer de la misère éternelle et de vous accorder la gloire éternelle ? Tu n'étais pas disposé à renoncer à toi-même pour Dieu ; tu ne t'es jamais soucié de te mettre en difficulté pour le Christ ; chaque fois qu'un obstacle ou une difficulté se dressait sur ton chemin, et que la gloire de Dieu était en jeu, tu avais pour habitude de l'éviter et de te trouver des excuses. Tu n'as pas jugé bon de te faire du mal pour le Christ, que tu n'as pas jugé digne de cela ; pourquoi alors faudrait-il considérer comme une chose dure et cruelle que le Christ n'ait pas daigné verser son sang et être tourmenté jusqu'à la mort pour un tel pécheur ?

(2) Vous avez méprisé Dieu ; pourquoi alors Dieu ne pourrait-il pas, à juste titre, vous mépriser ? Lorsque les pécheurs ont une certaine conscience de leur misère, ils sont prompts à trouver dur que Dieu ne fasse pas attention à eux ; qu'il les voie dans un état si lamentable et si désespéré, qu'il contemple leurs fardeaux et leurs larmes, et qu'il semble les mépriser, sans leur manifester aucune pitié. Ils pensent que leurs âmes sont précieuses : ce serait une chose terrible s'ils devaient périr et brûler en enfer pour toujours. Ils ne comprennent pas que Dieu puisse prendre leur salut à la légère. Mais alors, ne devraient-ils pas considérer que, tout comme leurs âmes sont précieuses, l'honneur de Dieu l'est également ? L'honneur du Dieu infini, le grand Roi du ciel et de la terre, est une chose d'une importance aussi grande (et peut certainement être estimée comme telle par Dieu) que le bonheur de vous, pauvre petit ver. Et pourtant, tu as méprisé cet honneur de Dieu, et tu ne l'as pas estimé plus que la poussière sous tes pieds. On t'a dit que telles ou telles choses étaient contraires à la volonté d'un Dieu saint, et contraires à son honneur ; mais tu n'en as pas tenu compte. Dieu t'a appelé, et t'a exhorté à être plus respectueux de son honneur ; mais tu as continué sans te soucier de lui. Ainsi as-tu méprisé Dieu ! Et pourtant, est-il difficile que Dieu te méprise ? Êtes-vous plus honorable que Dieu, pour qu'il soit obligé de vous accorder de l'importance, alors que vous ne faites que vous moquer de lui et de sa gloire ?

Et non seulement vous avez méprisé Dieu par le passé, mais vous continuez à le mépriser. Certes, vous faites maintenant semblant de l'honorer dans vos prières, en accomplissant d'autres devoirs extérieurs, par un air grave et une piété apparente dans vos paroles et votre comportement ; mais tout cela n'est que pure dissimulation. Ce regard baissé et cette révérence apparente ne proviennent pas d'un quelconque honneur que vous auriez pour Dieu dans votre cœur, bien que vous souhaitiez que Dieu le prenne ainsi. Vous qui n'avez pas cru en Christ, vous n'avez pas la moindre once d'honneur envers Dieu ; cette apparence n'est que forcée, et ce à quoi vous êtes poussés par la crainte, comme ceux mentionnés dans les Psaumes : « A cause de la grandeur de ta force, tes ennemis te

flattent » (Ps 66.3). Dans l'original, il est écrit : « te mentiront » ; c'est-à-dire qu'ils feindront la soumission et dissimuleront le respect et l'honneur à ton égard. Il y a une verge brandie au-dessus de vous qui vous fait semblant de témoigner un tel respect à Dieu. Cette religion et cette dévotion, voire leur simple apparence, disparaîtraient bientôt, et tout s'évanouirait, si cette menace était écartée. Il arrive parfois que vous pleuriez dans vos prières et en écoutant les sermons, et que vous espériez que Dieu le remarque et le prenne pour un honneur ; mais il voit bien que tout cela n'est qu'hypocrisie. Vous pleurez pour vous-même ; vous avez peur de l'enfer ; et pensez-vous que cela soit digne de Dieu de vous accorder une grande attention, parce que vous pouvez pleurer lorsque vous risquez d'être damné, alors qu'en réalité vous ne vous souciez guère de l'honneur de Dieu ?

En te voyant mépriser ainsi un Dieu si grand, est-ce un crime si grave pour Dieu de te mépriser, toi, petite créature misérable et méprisable ; un ver, un simple néant, et moins que rien ; un insecte vil, qui s'est élevé avec mépris contre la Majesté du ciel et de la terre ?

(3) Pourquoi Dieu devrait-il être considéré comme tenu de vous accorder le salut, alors que vous vous êtes montré si ingrat envers les bienfaits qu'il vous a déjà accordés ? Dieu vous a mis à l'épreuve avec une grande bonté, et vous ne l'avez jamais sincèrement remercié pour quoi que ce soit. Dieu a veillé sur vous, vous a préservés, a pourvu à vos besoins et vous a accompagnés de sa miséricorde tout au long de vos jours ; et pourtant, vous avez continué à pécher contre lui. Il vous a donné de la nourriture et des vêtements, mais vous avez mis les deux au service du péché. Il vous a préservés pendant que vous dormiez ; mais lorsque vous vous êtes réveillés, c'était pour retourner à votre ancien métier de pécheurs. Dieu, malgré cette ingratitude, a continué à vous accorder sa miséricorde ; mais sa bonté n'a jamais conquis votre cœur, ni ne vous a amené à adopter un comportement plus reconnaissant envers lui. Peut-être avez-vous reçu de nombreuses miséricordes remarquables, des guérisons de maladies, ou la préservation de votre vie alors que vous étiez exposé à des accidents, alors que si vous étiez mort, vous seriez allé directement en enfer ; mais vous n'avez jamais éprouvé de véritable reconnaissance pour aucune de ces miséricordes. Dieu vous a préservé de l'enfer, et a prolongé votre temps de grâce et les offres de salut pendant si longtemps ; alors que vous ne vous êtes pas soucié de votre propre salut au point de le demander secrètement à Dieu. Et maintenant, Dieu a considérablement accru sa miséricorde à votre égard, en vous accordant les mouvements de son Esprit, grâce auxquels une occasion des plus précieuses pour votre salut est entre vos mains. Mais quelle reconnaissance Dieu en a-t-il reçue ? Quelle reconnaissance lui avez-vous témoignée pour toute cette bonté ? Autant Dieu a multiplié ses miséricordes, autant vous avez multiplié vos provocations.

Et pourtant, vous êtes maintenant prêts à vous quereller pour obtenir de la miséricorde, et à trouver à redire à Dieu, non seulement parce qu'il ne vous accorde pas davantage de miséricorde, mais aussi à vous disputer avec lui, parce qu'il ne vous accorde pas une miséricorde infinie, le ciel avec tout ce qu'il contient, et même lui-même, pour votre part éternelle. Quelle opinion avez-vous de vous-même, pour penser que Dieu est obligé de faire tant pour vous, alors que vous le traitez avec tant d'ingratitude pour la bonté dont il vous a comblé tous les jours de votre vie ?

(4) Tu as volontairement choisi de te ranger aux côtés de Satan dans son hostilité et son opposition à Dieu ; combien il serait donc juste que tu sois avec lui dans son châtement ! Tu n'as pas choisi d'être du côté de Dieu, mais tu as préféré te ranger du côté du diable, et tu t'y es obstinément maintenu, malgré les appels et les conseils maintes fois répétés de Dieu. Tu as préféré écouter Satan plutôt que Dieu, et tu veux être avec lui dans son œuvre. Tu t'es livré à lui, pour être soumis à son pouvoir et à son gouvernement, en opposition à Dieu ; combien il est donc juste que Dieu te livre également à lui, et te laisse en son pouvoir, pour accomplir ta ruine ! Puisque tu t'es soumis à sa volonté, pour faire ce qu'il veut que tu fasses, Dieu peut assurément te laisser entre ses mains pour exécuter sa volonté sur toi. Si les hommes veulent être avec l'ennemi de Dieu et de son côté, pourquoi Dieu serait-il obligé de les racheter de ses mains, alors qu'ils ont accompli son œuvre ? Sans doute seriez-vous heureux de servir le diable et d'être l'ennemi de Dieu tant que vous vivez, puis d'avoir Dieu pour ami et qu'il vous délivre du diable au moment de votre mort. Mais Dieu serait-il injuste s'il agissait autrement à votre égard ? Non, assurément ! Il sera tout à fait et parfaitement juste que vous ayez votre part avec celui avec qui vous avez choisi de travailler ; et que vous soyez en la possession de celui à la domination duquel vous vous êtes soumis ; et si vous criez vers Dieu pour qu'il vous délivre, il pourra très justement vous donner cette réponse : « Allez, invoquez les dieux que vous avez choisis ; qu'ils vous délivrent au temps de votre détresse » (Jg 10.14).

(5) Réfléchis au nombre de fois où tu as refusé d'écouter les appels que Dieu t'adressait, et à quel point il serait donc juste qu'il refuse de t'écouter lorsque tu l'invoques. Tu es peut-être prêt à te plaindre d'avoir souvent prié et supplié Dieu avec ferveur de te faire miséricorde, sans pour autant obtenir de réponse à tes prières : l'un dit : « Je prie sans relâche depuis tant d'années, et Dieu ne m'a pas entendu. » Un autre dit : « J'ai fait ce que j'ai pu ; j'ai prié aussi sincèrement que je le pouvais ; je ne vois pas comment je pourrais en faire davantage ; et il me semblerait dur qu'après tout cela, on me refuse. » Mais considérez-vous combien de fois Dieu vous a appelé, et combien de fois vous l'avez repoussé ? Dieu vous a appelé avec ferveur, et pendant longtemps ; il vous a appelé et appelé encore par sa parole et par sa providence, et vous avez refusé. Vous n'étiez pas inquiet de ne pas accorder assez d'attention à ses appels. Vous le laissiez appeler aussi fort et aussi longtemps qu'il le voulait ; pour votre part, vous n'aviez pas le temps de prêter attention à ce qu'il disait ; vous aviez d'autres affaires à régler ; vous aviez telle ou telle convoitise à satisfaire et à plaire, et des préoccupations mondaines à régler ; vous ne pouviez pas vous permettre de vous arrêter pour réfléchir à ce que Dieu avait à vous dire. Lorsque les ministres du Christ se sont levés pour vous exhorter, en son nom, sabbat après sabbat, et qu'ils y ont même consacré toutes leurs forces, combien peu cela vous a-t-il ému ! Cela ne vous a pas changés, mais vous avez continué comme avant ; lorsque vous êtes partis, vous êtes retournés à vos péchés, à votre débauche, à votre joie vaine, à votre cupidité, à votre intempérance, et tel a été le langage de votre cœur et votre conduite : « Qui est l'Eternel, pour que j'obéisse à sa voix ? » (Ex 5.2). N'était-ce pas un crime pour vous de refuser d'écouter quand Dieu vous appelait ? Et pourtant, est-il si difficile à accepter que Dieu n'entende pas vos appels fervents, et que, bien que votre invocation de Dieu ne vienne d'aucun respect pour lui, mais simplement de l'amour de vous-même ? Le diable supplierait aussi ardemment que vous, s'il avait

l'espoir d'obtenir le salut par là, et mille fois plus ardemment, et pourtant il serait tout autant un diable qu'il l'est maintenant. Vos appels sont-ils plus dignes d'être entendus que ceux de Dieu ? Ou Dieu est-il plus tenu de tenir compte de ce que vous lui dites que vous de tenir compte de ses commandements, de ses conseils et de ses invitations à votre égard ? Quoi de plus juste que cela ? Dans les Proverbes, il est dit : « Puisque j'appelle et que vous résistez, Puisque j'étends ma main et que personne n'y prend garde, Puisque vous rejetez tous mes conseils, Et que vous n'aimez pas mes réprimandes, Moi aussi, je rirai quand vous serez dans le malheur, Je me moquerai quand la terreur vous saisira, Quand la terreur vous saisira comme une tempête, Et que le malheur vous enveloppera comme un tourbillon, Quand la détresse et l'angoisse fondront sur vous. Alors ils m'appelleront, et je ne répondrai pas ; Ils me chercheront, et ils ne me trouveront pas » (Pr 1.24–28).

(6) N'avez-vous pas été encouragés à pécher contre Dieu, précisément en présumant que Dieu vous ferait miséricorde lorsque vous la demanderiez ? Et Dieu ne peut-il pas, à juste titre, vous refuser cette miséricorde sur laquelle vous avez tant compté ? Vous vous êtes flattés de penser que, même si vous agissiez ainsi, Dieu vous ferait miséricorde lorsque vous le lui demanderiez avec ferveur : combien il serait donc juste de la part de Dieu de déjouer une présomption aussi perverse ! C'est sur cet espoir même que vous avez osé offenser la majesté du ciel aussi terriblement que vous l'avez fait ; et pouvez-vous maintenant être assez stupide pour penser que Dieu est obligé de ne pas déjouer cet espoir ?

Lorsqu'un pécheur se laisse aller à négliger la prière secrète que Dieu a ordonnée, à satisfaire ses convoitises, à mener une vie charnelle et vaine, à s'opposer à Dieu, à se moquer de lui et à le mépriser ouvertement, en se disant en son for intérieur : « Si j'agis ainsi, Dieu ne me condamnera pas ; c'est un Dieu miséricordieux, et donc, lorsque je rechercherai sa miséricorde, il me l'accordera » ; faut-il alors considérer Dieu comme dur parce qu'il ne se conforme pas à la présomption d'un tel pécheur ?

Ne peut-il pas être dispensé de faire preuve de miséricorde envers un tel pécheur lorsque celui-ci daigne la solliciter, sans pour autant être accusé d'injustice ? Si tel est le cas, Dieu n'a pas la liberté de défendre son honneur et sa majesté ; mais il doit s'exposer à toutes sortes d'affronts et s'abandonner aux abus d'hommes vils, bien qu'ils lui désobéissent, le méprisent et le déshonorent autant qu'ils le veulent ; et lorsqu'ils ont agi ainsi, sa miséricorde et sa grâce pardonnante ne doivent pas être en son pouvoir et à sa disposition, mais il doit être obligé de les accorder à leur demande. Il doit accueillir ces audacieux et vils mépriseurs de sa majesté, quand il leur convient de le demander, et doit pardonner tous leurs péchés, et non seulement cela, mais doit les adopter dans sa famille, en faire ses enfants, et leur accorder la gloire éternelle. Quelles pensées mesquines, viles et étranges ont ces hommes de Dieu, qui pensent ainsi de lui ! Considérez que vous avez d'autant plus offensé Dieu et que vous avez été d'autant plus son ennemi, parce qu'il est un Dieu miséricordieux. Voilà comment vous avez traité cet attribut de la miséricorde de Dieu ! Combien il est donc juste que vous ne tiriez jamais aucun bénéfice de cet attribut !

Il y a quelque chose de particulièrement odieux à pécher contre la miséricorde de Dieu

plus que contre ses autres attributs. Il y a une ingratitude si vile et si horrible à se montrer plus méchant envers Dieu précisément parce qu'il est un être d'une bonté et d'une grâce infinies, que cela rend la méchanceté, par-dessus tout, ignoble et détestable. Cela devrait nous convaincre et nous inciter à mieux servir Dieu ; mais au lieu de cela, pécher davantage contre lui a en soi quelque chose d'inexprimablement mauvais, et cela accroît d'une manière particulière la culpabilité et attise la colère, comme semble l'indiquer Romains : « Ou méprises-tu les richesses de sa bonté, de sa patience et de sa longanimité, ne reconnaissant pas que la bonté de Dieu te pousse à la repentance ? Mais, par ton endurcissement et par ton cœur impénitent, tu t'amasses un trésor de colère pour le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu » (Ro 2.4,5).

Plus la miséricorde de Dieu est grande, plus vous devriez vous efforcer de l'aimer et de vivre pour sa gloire. Mais il en a été tout autrement pour vous ; c'est précisément en considérant l'immensité de la miséricorde de Dieu que vous vous êtes encouragé à pécher. Vous avez entendu dire que la miséricorde de Dieu était sans limites, qu'elle suffisait à pardonner au plus grand des pécheurs, et c'est précisément pour cette raison que vous avez osé devenir un très grand pécheur. Bien que cela fût très offensant pour Dieu, bien que vous ayez entendu dire que Dieu haïssait infiniment le péché, et que les pratiques auxquelles vous vous livriez étaient extrêmement contraires à sa nature, à sa volonté et à sa gloire, cela ne vous a pourtant pas troublés ; vous avez entendu dire qu'il était un Dieu très miséricordieux, et qu'il avait assez de grâce pour vous pardonner, et vous ne vous êtes donc pas souciés de savoir à quel point vos péchés lui étaient offensants. Depuis combien de temps certains d'entre vous ont-ils persisté dans le péché, et de quels grands péchés certains d'entre vous se sont-ils rendus coupables, en se fondant sur cette présomption ! Votre propre conscience peut en témoigner : cela vous a amenés à refuser les appels de Dieu et à faire fi de ses commandements répétés. Or, ne serait-il pas juste que Dieu jure dans sa colère que vous ne tireriez jamais profit de son infinie miséricorde !

Votre ingratitude a été d'autant plus grande que non seulement vous avez abusé de la miséricorde de Dieu, en vous en servant d'encouragement pour persister dans le péché, mais vous avez également présumé que Dieu ferait preuve d'une miséricorde infinie à votre égard en particulier ; une telle considération aurait dû vous rendre Dieu d'autant plus cher. Tu t'es encouragé à pécher davantage en te disant que le Christ était venu dans le monde et était mort pour sauver les pécheurs ; voilà la reconnaissance que tu as témoignée au Christ, qui a enduré une mort si atroce pour ses ennemis ! Or, avec quelle justice Dieu pourrait-il refuser que vous tiriez jamais profit du sacrifice de la vie de son Fils ! C'est à cause de ces choses que vous avez repoussé la recherche du salut. Vous vouliez profiter encore plus longtemps des plaisirs du péché, vous endurcissant parce que la miséricorde était infinie, et qu'il ne serait pas trop tard si vous la recherchiez par la suite ; or, avec quelle justice Dieu pourrait-il vous décevoir en cela, et faire en sorte qu'il soit trop tard !

(7) Combien d'entre vous se sont révoltés contre Dieu et, dans leur esprit, se sont opposés à lui dans ses dispositions souveraines ! Et avec quelle justice Dieu pourrait-il, pour cette raison, s'opposer à vous et se dresser contre vous ! Vous n'avez jamais voulu vous soumettre à Dieu ; vous n'avez jamais accepté de bon gré que Dieu règne sur le

monde et qu'il le gouverne pour sa propre gloire, selon sa propre sagesse. Vous, pauvre ver, tesson, fragment d'un vase d'argile brisé, vous avez osé critiquer et vous quereller avec Dieu : « Malheur à qui conteste avec son créateur ! Vase parmi des vases de terre ! L'argile dit-elle à celui qui la façonne : Que fais-tu ? » (És 45.9). Et pourtant, vous vous êtes risqués à le faire : « O homme, toi plutôt, qui es-tu pour contester avec Dieu ? Le vase d'argile dira-t-il à celui qui l'a formé : Pourquoi m'as-tu fait ainsi ? » (Ro 9.20). Et pourtant, tu t'es cru assez grand ; tu t'es permis de demander des comptes à Dieu, lui demandant pourquoi il agit ainsi ou ainsi ; tu as dit à Jéhovah : « Que fais-tu ? »

Si la peur vous a empêché d'exprimer ouvertement votre opposition et l'hostilité qui habite votre cœur envers le gouvernement de Dieu, ces sentiments n'en ont pas moins été présents en vous ; votre esprit n'était pas en paix ; vous aviez en vous un cœur de vipère, et vous étiez prêt à cracher votre venin sur Dieu. C'est une chance si, parfois, vous ne l'avez pas fait concrètement, en tolérant des pensées blasphématoires et des élans malveillants de votre cœur contre lui ; oui, et l'état de votre cœur s'est, dans une certaine mesure, manifesté par un comportement impatient et irritable. Or, puisque vous vous êtes ainsi opposé à Dieu, n'est-il pas juste que Dieu s'oppose à vous ? Ou est-ce parce que vous êtes tellement meilleur et tellement plus grand que Dieu qu'il est un crime pour lui de vous opposer ce que vous lui opposez ? Pensez-vous que la liberté de s'opposer soit votre prérogative exclusive, de sorte que vous puissiez être un ennemi de Dieu, mais que Dieu ne doive en aucun cas être votre ennemi, et qu'il doive néanmoins être considéré comme tenu de vous aider, de vous sauver par son sang et de vous accorder ses meilleures bénédictions ?

Réfléchis à la manière dont, dans ton for intérieur, tu as contrarié Dieu précisément dans ces actes de miséricorde envers les autres que tu recherches pour toi-même. Dieu, en exerçant sa grâce infinie envers tes prochains, t'a mis dans un état d'esprit malsain, et peut-être même t'a plongé dans un tumulte intérieur. Avec quelle justice, donc, Dieu peut-il refuser à jamais d'exercer cette miséricorde à ton égard ! Ne vous êtes-vous pas ainsi opposé à Dieu qui faisait preuve de miséricorde envers les autres, au moment même où vous prétendiez implorer Dieu avec ferveur de vous accorder pitié et secours ? Oui, et alors même que vous vous efforciez d'obtenir quelque chose par quoi vous recommander à Dieu ? Et comptez-vous encore vous tourner vers Dieu en lui réclamant sa miséricorde, et vous disputer avec lui à ce sujet malgré tout ? Pouvez-vous, vous qui avez un tel cœur et qui vous êtes ainsi comporté, venir à Dieu pour autre chose que sa miséricorde souveraine ?

(B) Si vous deviez être rejetés pour toujours par Dieu, cela correspondrait à la manière dont vous avez traité Jésus-Christ.

Il aurait été juste que Dieu vous rejette pour toujours, sans jamais vous proposer un Sauveur. Mais Dieu n'a pas agi ainsi ; il a pourvu à un Sauveur pour les pécheurs, et vous l'a offert, à savoir son propre Fils Jésus-Christ, qui est le seul Sauveur des hommes. Tous ceux qui ne sont pas rejetés pour toujours sont sauvés par lui. Dieu offre aux hommes le salut par son intermédiaire, et nous a promis que si nous venons à lui, nous ne serons pas rejetés. Mais si vous avez traité, et traitez encore, ce Sauveur d'une telle manière que, si vous deviez être rejetés éternellement par Dieu, cela serait tout

à fait conforme à votre comportement envers lui ; ce qui apparaît par ceci, à savoir :
« Que vous rejetez le Christ et ne voulez pas de lui pour Sauveur. »

Si Dieu vous offre un Sauveur pour vous soustraire au châtement que vous méritez, et que vous refusez de l'accueillir, il est alors tout à fait juste que vous restiez sans Sauveur. Ou bien Dieu serait-il tenu, sous prétexte que ce Sauveur ne vous plaît pas, de vous en fournir un autre ? Il a donné une personne infiniment honorable et glorieuse, son Fils unique, pour qu'il soit un sacrifice pour le péché, et ainsi il a procuré le salut ; et ce Sauveur t'est offert : or, si tu refuses de l'accepter, Dieu est-il donc injuste s'il ne te sauve pas ? Est-il obligé de te sauver d'une manière que tu choisis toi-même, parce que tu n'aimes pas la manière qu'il a choisie ? Ou bien accuserez-vous le Christ d'injustice parce qu'il ne devient pas votre Sauveur, alors que, dans le même temps, vous ne voulez pas de lui alors qu'il s'offre à vous et vous supplie de l'accepter comme votre Sauveur ?

Je me rends compte qu'à ce stade, beaucoup de personnes sont prêtes à s'opposer à cela. Si tous exprimaient ce qu'ils pensent actuellement, nous entendrions des murmures dans toute la salle de réunion, et l'un après l'autre, ils diraient : « Je ne vois pas comment cela peut être, que je ne veuille pas que le Christ soit mon Sauveur, alors que je donnerais tout le monde pour qu'il soit mon Sauveur : comment est-il possible que je ne veuille pas avoir le Christ pour Sauveur alors que c'est ce que je recherche, ce pour quoi je prie et ce à quoi je m'efforce, comme pour ma vie ? »

Je vais donc m'efforcer ici de vous convaincre que vous commettez une grave erreur en la matière. Et, premièrement, je m'efforcerai de vous montrer les raisons de votre erreur. Et deuxièmement, de vous démontrer que vous avez rejeté, et que vous rejetez délibérément, Jésus-Christ.

(1) Premièrement, afin que vous puissiez voir la faiblesse des fondements de votre erreur, considérez ceci :

(i) Il y a une grande différence entre le simple fait de ne pas vouloir être damné et celui d'être disposé à accueillir le Christ comme Sauveur. Vous possédez la première qualité ; cela ne fait aucun doute : personne ne suppose que vous aimiez la misère au point d'opter pour une éternité de souffrance ; et vous êtes donc sans doute disposé à être sauvé de la misère éternelle. Mais c'est là une chose très différente de la volonté de venir à Christ : les gens confondent très souvent l'une avec l'autre, mais ce sont deux choses bien distinctes. Vous pouvez aimer la délivrance, mais haïr celui qui délivre. Vous parlez d'une volonté ; mais considérez quel est l'objet de cette volonté. Elle ne concerne pas Christ ; le chemin du salut par lui n'en est nullement l'objet ; mais elle se limite entièrement à votre échappatoire à la misère. L'inclination de votre volonté ne va pas plus loin que vous-même, elle n'atteint jamais le Christ. Vous êtes disposé à ne pas être malheureux ; c'est-à-dire que vous vous aimez vous-même, et c'est là que s'arrêtent votre volonté et votre choix. Et ce n'est qu'une vaine prétention et une illusion que de dire ou de penser que vous êtes disposé à accepter le Christ.

(ii) Il y a assurément une grande différence entre une soumission forcée et une libre adhésion. La contrainte et la liberté ne peuvent coexister. Or, cette adhésion, par la-

quelle vous croyez vouloir accepter le Christ comme Sauveur, n'est qu'une chose imposée. Votre cœur ne se tourne pas de lui-même vers le Christ, mais vous êtes contraints et poussés à vous intéresser à lui. Le Christ n'a aucune part dans votre cœur ; il n'y a aucune union de votre cœur avec lui. Cette soumission forcée n'est pas ce que le Christ attend de vous ; il recherche une acceptation libre et volontaire : « Ton peuple est plein d'ardeur, quand tu rassembles ton armée ; Avec des ornements sacrés, du sein de l'aurore. Ta jeunesse vient à toi comme une rosée » (Ps 110.3). Il ne cherche pas à ce que vous le receviez contre votre gré, mais de votre plein gré. Il cherche à être accueilli dans votre cœur et à être choisi. – Et si vous refusez ainsi de recevoir le Christ, n'est-il pas juste que le Christ refuse de vous recevoir ? Combien sont raisonnables les conditions du Christ, qui offre de sauver tous ceux qui, de leur plein gré ou de bonne volonté, l'acceptent pour Sauveur ! Qui peut raisonnablement s'attendre à ce que le Christ s'impose à quiconque pour être son Sauveur ? Ou quoi de plus raisonnable que le fait que tous ceux qui veulent être sauvés par le Christ l'accueillent de tout cœur et librement ? Et il serait assurément très déshonorant pour le Christ de s'offrir à des conditions moins élevées. - Mais je voudrais maintenant passer,

(2) Deuxièmement, à montrer que vous n'êtes pas disposé à avoir le Christ pour Sauveur. Pour vous en convaincre, considérez,

(i) Comment est-il possible que vous soyez disposé à accepter le Christ comme Sauveur pour vous soustraire à un châtement dont vous ne vous rendez pas compte que vous le méritez ? Si vous êtes véritablement disposé à accepter le Christ comme Sauveur, ce doit être en tant que sacrifice destiné à expier votre culpabilité. Le Christ est venu dans le monde dans ce but, pour s'offrir en sacrifice expiatoire, afin de répondre de notre châtement mérité. Mais comment pouvez-vous être disposé à avoir le Christ pour Sauveur d'un châtement d'enfer, si vous n'avez pas conscience d'avoir mérité ce châtement d'enfer ? Si vous n'avez pas réellement mérité les flammes éternelles de l'enfer, alors l'offre même d'une expiation pour un tel châtement est une imposition à votre égard. Si vous n'avez pas une telle culpabilité sur vous, alors l'offre même d'une satisfaction pour cette culpabilité est une injure, car elle implique une accusation de culpabilité dont vous êtes exempt. Il est donc impossible qu'un homme qui n'est pas convaincu de sa culpabilité puisse être disposé à accepter une telle offre ; car il ne peut être disposé à accepter l'accusation que l'offre implique. Un homme qui n'est pas convaincu d'avoir mérité un châtement aussi terrible ne peut se soumettre de son plein gré à en être accusé. S'il pense y consentir, ce n'est qu'une simple comédie forcée et feinte ; car dans son cœur, il se considère comme gravement lésé ; et par conséquent, il ne peut accepter librement le Christ, sous cette notion de Sauveur du châtement qu'il mérite ; car une telle acceptation revient implicitement à reconnaître qu'il mérite effectivement un tel châtement.

Je ne dis pas que les hommes ne puissent pas vouloir être sauvés d'un châtement im-
mérité ; ils préfèrent ne pas le subir plutôt que de le subir. Mais un homme ne peut pas vouloir accepter un Sauveur de la part de Dieu, en le considérant comme celui qui le sauve d'un châtement qu'il mérite et qu'il estime ne pas avoir mérité ; il est impossible que quiconque accepte librement un Sauveur sous cette conception. Une telle personne ne peut aimer la voie du salut par le Christ ; car si elle pense ne pas avoir mérité l'enfer,

alors elle considérera que la délivrance de l'enfer est une dette ; et ne pourra donc pas la recevoir volontiers et de tout cœur comme un don gratuit. - Si un roi condamnait un homme à une mort atroce, que le condamné estimait ne pas mériter, mais considérerait la sentence comme injuste et cruelle, et que le roi, à l'approche de l'exécution, lui offrait son pardon, en le présentant comme un très grand acte de grâce et de clémence, le condamné ne pourrait jamais l'accepter de bon gré et de tout cœur sous cette forme, car il se jugeait injustement condamné.

Il en ressort donc clairement que tu n'es pas disposé à accepter le Christ comme ton Sauveur ; car tu n'as encore jamais éprouvé une telle conscience de ton propre péché, ni une telle conviction de ta grande culpabilité aux yeux de Dieu, au point d'être véritablement convaincu que tu es à juste titre condamné au châtement de l'enfer. Vous n'avez jamais été convaincu que vous aviez perdu toute faveur, que vous étiez entre les mains de Dieu et à sa disposition souveraine et arbitraire, pour être soit détruit, soit sauvé, selon son bon plaisir. Vous n'avez encore jamais été convaincu de la souveraineté de Dieu. C'est pourquoi tant d'objections s'élèvent contre la justice de votre châtement, issues du péché originel, du décret de Dieu, de la miséricorde manifestée envers les autres, et autres considérations similaires.

(ii) Le fait que vous ne soyez pas sincèrement disposé à accepter le Christ comme votre Sauveur ressort de ceci : vous n'avez jamais été convaincu qu'il suffit à l'œuvre de votre salut. Vous n'avez jamais eu la vision ni la perception d'une telle excellence ou d'une telle valeur en Christ, qui donnerait une si grande valeur à son sang et à sa médiation auprès de Dieu, au point qu'elle soit suffisante pour être acceptée pour des créatures si extrêmement coupables, qui ont tant provoqué Dieu et se sont exposées à une telle colère. Dire que c'est ainsi et admettre que ce soit vrai comme le disent les autres est une chose très différente d'en être réellement convaincu et d'en prendre conscience dans son propre cœur. La suffisance de Christ dépend de, ou plutôt consiste en, son excellence. C'est parce qu'il est une personne si excellente que son sang a une valeur suffisante pour expier le péché, et c'est de là que son obéissance est si digne aux yeux de Dieu ; c'est aussi de là que son intercession est si efficace ; et c'est pourquoi ceux qui n'ont jamais eu aucune vision spirituelle ni aucune perception de l'excellence de Christ ne peuvent être sensibles à sa suffisance.

Et le fait que les pécheurs ne soient pas convaincus que le Christ suffit pour l'œuvre qu'il a entreprise apparaît de la manière la plus manifeste lorsqu'ils sont profondément convaincus de leur péché et du danger de la colère de Dieu. Même s'ils pensaient auparavant pouvoir admettre que le Christ soit suffisant (car il est facile d'admettre que quiconque soit suffisant pour notre défense à un moment où nous ne voyons aucun danger), pourtant, lorsqu'ils en viennent à prendre conscience de leur culpabilité et de la colère de Dieu, quelles pensées décourageantes nourrissent-ils ! Comme ils sont prêts à sombrer dans le désespoir, comme s'il n'y avait ni espoir ni secours pour des créatures aussi méchantes qu'eux ! La raison en est qu'ils n'ont aucune idée ni aucune conscience d'un autre moyen par lequel la majesté de Dieu puisse être vindiquée, si ce n'est dans leur misère. Leur parler du sang de Christ ne signifie rien, cela ne soulage pas leurs cœurs qui sombrent dans le désespoir. Cela montre très clairement qu'ils ne sont pas convaincus que Christ soit suffisant pour être leur Médiateur. - Et tant qu'ils ne sont

pas convaincus de cela, il est impossible qu'ils soient disposés à l'accepter comme leur Médiateur et Sauveur. Un homme en proie à une peur angoissante ne se réfugiera pas de son plein gré dans une forteresse qu'il juge insuffisante pour le défendre contre l'ennemi. Un homme ne s'aventurera pas de son plein gré en mer dans un navire dont il soupçonne qu'il prend l'eau et qu'il coulera avant qu'il n'ait achevé son voyage.

(iii) Il est évident que vous n'êtes pas disposé à accepter le Christ comme votre Sauveur, car vous avez une si piètre opinion de lui que vous n'osez pas vous fier à sa fidélité. Celui qui se propose d'être le Sauveur des âmes se doit d'être fidèle ; car s'il trahit une telle confiance, quelle perte immense cela représente-t-il ! Mais vous n'êtes pas convaincu de la fidélité du Christ ; comme cela est évident, car dans les moments où vous êtes dans une large mesure conscient de votre culpabilité et de la colère de Dieu, vous ne pouvez pas être convaincu que le Christ est disposé à vous accepter, ou qu'il est prêt à vous recevoir, si vous deviez venir à lui, bien que le Christ vous invite tant à venir à lui, et ait si clairement déclaré qu'il ne vous rejettera pas, si vous venez ; comme notamment dans Jean : « Tous ceux que le Père me donne viendront à moi, et je ne mettrai pas dehors celui qui vient à moi » (Jn 6.37). Or, nul ne peut être sincèrement disposé à confier son salut éternel entre les mains d'une personne infidèle, ou d'une personne dont il soupçonne la fidélité.

(iv) Vous n'êtes pas disposés à être sauvés de cette manière par le Christ, comme cela est évident, car vous ne voulez pas que votre propre bonté soit réduite à néant. Dans la voie du salut par le Christ, la bonté des hommes est entièrement réduite à néant ; on n'en tient absolument aucun compte. Or, vous ne pouvez pas vouloir être sauvés d'une manière où votre propre bonté est réduite à néant, comme cela est évident, puisque vous y accordez vous-mêmes une grande importance. Vous accordez beaucoup d'importance à vos prières et à vos efforts religieux, et vous y pensez souvent ; combien ils vous semblent considérables, quand vous y repensez ! Et certains d'entre vous pensent à tout ce que vous avez fait de plus que les autres, et attendent que Dieu manifeste un certain respect ou une certaine considération pour ce que vous faites. Or, si vous accordez tant d'importance à ce que vous faites vous-même, il est impossible que vous acceptiez librement que Dieu n'y accorde aucune valeur. Comme on peut le voir dans d'autres domaines : si un homme est fier d'un grand domaine, ou s'il se vante beaucoup de sa charge honorable ou de ses grandes capacités, il est impossible qu'il apprécie et approuve de tout cœur que d'autres prennent ces choses à la légère et les méprisent.

Puisqu'il est donc si évident que vous refusez d'accepter le Christ comme votre Sauveur, pourquoi reprocher au Christ de ne pas vous sauver ? Le Christ s'est offert à vous pour être votre Sauveur par le passé, et il continue de s'offrir à vous aujourd'hui encore ; pourtant, vous continuez à le rejeter, tout en vous plaignant qu'il ne vous sauve pas. Les pécheurs de l'Évangile sont si étrangement déraisonnables et incohérents avec eux-mêmes !

Mais je m'attends à ce que beaucoup d'entre vous aient encore des objections. Une objection de ce genre se trouve probablement en ce moment dans le cœur de nombreux ici présents.

(3) Objection. Si je ne suis pas disposé à avoir le Christ pour Sauveur, je ne peux pas me forcer à l'être. — Mais je répondrais à cette objection en exposant deux choses qu'il faut reconnaître comme étant extrêmement évidentes.

(i) Ce n'est pas une excuse de dire que vous ne pouvez pas accueillir le Christ par vous-même, à moins que vous ne le fassiez si vous le pouviez. Cela va tellement de soi qu'il n'y a guère besoin de preuve. Certes, si les personnes ne le faisaient pas alors qu'elles le pourraient, la responsabilité qui leur incombe serait la même, qu'elles puissent ou non. Si vous étiez disposé à le faire, puis que vous découvriez que vous ne le pouviez pas, votre incapacité changerait la donne et pourrait constituer une excuse ; car alors, le défaut ne résiderait pas dans votre volonté, mais uniquement dans votre capacité. Mais tant que vous ne le voulez pas, peu importe que vous ayez la capacité ou non.

Si vous n'êtes pas disposé à accepter le Christ, il s'ensuit que vous n'avez pas la volonté sincère d'être disposé ; car la volonté approuve toujours nécessairement ses propres actes et s'y repose. Supposer le contraire reviendrait à supposer une contradiction ; ce serait supposer que la volonté d'un homme est contraire à elle-même, ou qu'il veut le contraire de ce qu'il veut lui-même. Comme vous n'êtes pas disposé à venir au Christ et que vous ne pouvez vous rendre disposé, vous n'avez donc aucun désir sincère d'être disposé ; et c'est pourquoi vous pouvez très justement périr sans Sauveur. Il n'y a aucune excuse pour vous ; car quoi que vous disiez de votre incapacité, la cause de votre faute réside dans votre volonté perverse, qui est l'ennemie du Sauveur. Il est vain de votre part de parler de votre manque de pouvoir, tant que votre volonté s'avère défectueuse. Si un homme vous haïssait et vous frappait au visage, mais vous disait en même temps qu'il vous haïssait tellement qu'il ne pouvait s'empêcher de choisir et de vouloir agir ainsi, le supporteriez-vous d'autant plus patiemment ? Votre indignation ne serait-elle pas plutôt attisée davantage ?

(ii) Le fait que vous seriez disposé à le faire si vous le pouviez n'est pas une excuse, à moins que votre refus d'être disposé à le faire ne soit sincère. Ce qui est hypocrite, qui ne vient pas du cœur, mais qui est simplement forcé, doit être entièrement mis de côté, car cela ne mérite aucune considération ; car le bon sens enseigne que ce qui n'est pas sincère, mais hypocrite, n'est en réalité rien, n'étant qu'une apparence de ce qui n'est pas ; mais ce qui ne vaut rien doit être considéré comme nul. Mais si vous mettez de côté tout ce qui n'est pas libre, et n'appellez de volonté que la volonté libre et sincère, alors voyez comment se présente la situation, et si vous n'avez pas perdu toute excuse pour vous opposer aux appels de l'Évangile. Vous dites que vous vous rendriez disposé à accepter si vous le pouviez ; mais ce n'est pas par un principe de bonté que vous êtes disposé à cela. Ce n'est pas par une inclination libre, ni par un véritable respect pour le Christ, ni par un amour de votre devoir, ni par un esprit d'obéissance. Ce n'est pas sous l'influence d'un respect réel, ni d'une tendance dans votre cœur vers quoi que ce soit de bon, ni par aucun autre principe que celui qui est dans le cœur des démons, et qui les amènerait à avoir le même genre de volonté dans les mêmes circonstances. Il est donc évident qu'il ne peut y avoir aucune bonté dans cette volonté de venir à Christ ; et ce qui n'a pas de bonté ne peut servir d'excuse à aucune méchanceté. S'il n'y a pas de bien là-dedans, alors cela ne signifie rien et ne pèse rien lorsqu'on le met dans la balance pour contrebalancer ce qui est mauvais.

Les pécheurs passent donc leur temps à se disputer et à contester bêtement, à faire grand cas de ce qui ne sert à rien, à avancer des excuses qui ne valent pas la peine d'être avancées. Il est vain de continuer à soulever des objections. Vous êtes à juste titre condamnés. La faute vous incombe : rejetez-la autant que vous le voudrez, elle reviendra sur vous. Cousez des feuilles de figuier aussi longtemps que vous le voudrez, votre nudité apparaîtra. Vous continuez à rejeter Jésus-Christ de manière obstinée et méchante, et vous ne voulez pas de lui comme Sauveur ; c'est donc une folie stupide de votre part d'accuser le Christ d'injustice parce qu'il ne vous sauve pas.

Voilà le péché d'incrédulité ! Ainsi, la culpabilité de ce grand péché repose sur vous ! Si vous n'aviez jamais ainsi traité un Sauveur, vous auriez pu être condamné à juste titre pour l'éternité : cela n'aurait été qu'en parfaite adéquation avec la manière dont vous traitez Dieu. Mais en outre, alors que Dieu vous a néanmoins offert son propre Fils bien-aimé, pour vous sauver de cette misère sans fin que vous aviez méritée, et non seulement cela, mais pour vous rendre éternellement heureux dans la jouissance de sa présence, vous l'avez refusé, vous n'avez pas voulu de lui comme Sauveur, et vous refusez toujours de vous conformer aux offres de l'Évangile ; qu'est-ce qui peut rendre une personne plus inexcusable ? Si vous deviez maintenant périr pour toujours, qu'auriez-vous à dire ?

(4) C'est ainsi que la justice de Dieu dans votre destruction se manifeste à deux égards :

(i) Il apparaît d'autant plus clairement qu'il est juste que vous soyez détruits. La justice ne se manifeste jamais aussi clairement qu'après une miséricorde refusée et bafouée. La justice dans la damnation apparaît d'autant plus claire et éclatante après un rejet délibéré du salut offert. Que peut faire de plus un prince offensé que d'offrir librement son pardon à un malfaiteur condamné ? Et s'il refuse de l'accepter, quelqu'un dira-t-il que son exécution est injuste ?

(ii) La justice de Dieu se manifestera dans votre destruction encore plus grande. Outre la culpabilité que vous auriez portée si aucun Sauveur ne vous avait jamais été proposé, vous vous chargez d'une autre grande culpabilité : celle d'avoir refusé, avec la plus grande ingratitude, le salut qui vous était offert. Quel traitement plus vil et plus ignoble envers Dieu peut-il y avoir que celui-ci : alors que vous êtes justement condamnés à la misère éternelle et prêts à être exécutés, Dieu envoie gracieusement son propre Fils, qui vient frapper à votre porte avec un pardon dans la main, et non seulement un pardon, mais un acte de gloire éternelle ; Je dis : qu'y a-t-il de pire que de refuser, par aversion et hostilité envers Dieu et son Fils, d'accepter ces bienfaits de ses mains ? À quel point la colère de Dieu peut-elle être justement attisée et exacerbée par cela ! Lorsqu'un pécheur rejette ainsi la miséricorde avec ingratitude, sa dernière erreur est pire que la première ; elle est plus odieuse que toutes ses rébellions antérieures et peut à juste titre attirer sur lui une colère plus redoutable.

(5) La gravité de ce péché qui consiste à rejeter un Sauveur apparaît particulièrement dans deux choses :

(i) La grandeur des bienfaits offerts : qui se manifeste dans l'ampleur de la délivrance,

qui nous arrache à des degrés inexprimables de corruption et de méchanceté du cœur et de la vie, dont le moindre degré est infiniment mauvais ; et à une misère éternelle ; ainsi que dans la grandeur et la gloire de l'héritage acquis et offert : « comment échapperons-nous en négligeant un si grand salut ? » (Hé 2.3).

(ii) La merveilleuse manière dont ces bienfaits sont obtenus et offerts. Que Dieu ait confié le secours à son propre Fils, alors que notre situation était si déplorable qu'aucune simple créature ne pouvait nous venir en aide ; et qu'il se soit engagé pour nous, qu'il soit venu dans le monde, qu'il ait pris notre nature, et qu'il soit non seulement apparu dans un état de vie humble, mais qu'il soit mort d'une telle mort, et qu'il ait enduré de tels tourments et un tel mépris pour des pécheurs qui étaient ses ennemis, combien cela est merveilleux ! Et quelle langue ou quelle plume peut exprimer la grandeur de l'ingratitude, de la bassesse et de la perversité qu'il y a là, lorsqu'un pécheur en voie de perdition, qui se trouve dans le besoin le plus extrême de salut, le rejette, après qu'il a été obtenu de cette manière ! Qu'une personne si glorieuse soit ainsi traitée, et cela alors qu'elle vient dans une mission si gracieuse ! Qu'elle se tienne si longtemps à s'offrir, à appeler et à inviter, comme elle l'a fait pour beaucoup d'entre vous, et tout cela en vain, mais tout en étant méprisée ! Assurément, vous pourriez être jetés à juste titre en enfer sans une seule offre supplémentaire d'un Sauveur ! Oui, et précipités dans les profondeurs de l'enfer ! En cela, vous avez surpassé les démons eux-mêmes ; car eux n'ont jamais rejeté les offres d'une miséricorde aussi glorieuse ; non, ni d'aucune miséricorde d'ailleurs. Telle sera la condamnation distinctive des pécheurs de l'Évangile : « Celui qui croit en lui n'est point jugé ; mais celui qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu » (Jn 3.18). Cette apparence de douceur dans votre conduite envers le Christ, cette apparence de respect à son égard dans vos regards, vos paroles et vos gestes, ne font que montrer que vous le méprisez dans votre cœur. Il peut y avoir beaucoup de ces manifestations extérieures de respect, et pourtant vous êtes comme Judas, qui a trahi le Fils de l'homme par un baiser ; et comme ces moqueurs qui se sont agenouillés devant lui, tout en lui crachant au visage.

(C) Si Dieu devait vous rejeter pour toujours et vous détruire, cela serait conforme à la manière dont vous traitez les autres. Ce ne serait rien d'autre que ce qui correspondrait exactement à votre comportement envers vos semblables, qui ont la même nature humaine, se trouvent naturellement dans les mêmes circonstances que vous, et que vous devriez aimer comme vous-même. Et cela se manifeste surtout par deux choses.

(1) Vous avez été nombreux à faire preuve d'un esprit d'opposition au salut d'autrui. Il existe plusieurs façons dont les hommes charnels manifestent un esprit d'opposition au salut des âmes. Cela se traduit parfois par la crainte que leurs compagnons, leurs connaissances et leurs pairs obtiennent miséricorde et deviennent ainsi infiniment plus heureux qu'eux. Cela se manifeste parfois par un malaise à l'annonce de ce que d'autres ont, espérons-le, obtenu. Elle se manifeste lorsque des personnes en envient les autres, les détestent d'autant plus, n'apprécient pas leurs propos, évitent leur compagnie, ne supportent pas d'entendre leurs discours religieux, et surtout de recevoir d'eux des avertissements et des conseils. Et elle se manifeste souvent par leur réticence à nourrir des pensées charitables à leur égard, par leur difficulté à croire qu'ils ont obtenu miséricorde, et par leur empressement à écouter tout ce qui semble contredire cela. Le diable

détestait reconnaître la sincérité de Job, au chapitre 1, verset 7 et suivant. Et chapitre 2, versets 3, 4, 5. On observe très souvent une grande part de cet esprit du diable chez les hommes naturels. Parfois, ils sont prêts à ridiculiser la piété feinte des autres ; ils parlent du fondement des espérances des autres, comme les ennemis des Juifs le faisaient du mur qu'ils construisaient : « Tobija, l'Ammonite, était à côté de lui, et il dit : Qu'ils bâtissent seulement ! Si un renard s'élançe, il renversera leur muraille de pierres ! » (Né 4.3). Nombreux sont ceux qui se joignent à Sanballat et à Tobia, et qui partagent leur même esprit. Il y a toujours eu, et il y aura toujours, une inimitié entre la postérité du serpent et la postérité de la femme. Elle s'est manifestée chez Caïn, qui haïssait son frère parce qu'il était plus agréable à Dieu que lui-même ; et elle se manifeste encore de nos jours, et en ce lieu. Il y en a beaucoup qui sont comme le frère aîné, qui ne pouvait supporter que le fils prodigue, à son retour, soit accueilli avec tant de joie et de bienveillance, et qui s'en irrita, tant contre son frère qui était revenu que contre son père qui l'avait si bien accueilli, Luc 15.

Ainsi, vous avez été nombreux à vous opposer au salut d'autrui, alors que ces personnes en ont tout autant besoin que vous. Vous vous êtes opposés à ce qu'ils soient délivrés de la misère éternelle, alors qu'ils ne la supportent pas mieux que vous ; non pas parce que leur salut vous ferait du mal, ou que leur damnation vous aiderait, mais simplement parce que cela satisferait cet esprit vil qui ressemble tant à l'esprit du diable, qui, parce qu'il est lui-même misérable, ne veut pas que les autres soient heureux. Combien il est donc juste que Dieu s'oppose à votre salut ! Si vous avez si peu d'amour ou de miséricorde en vous que vous en voulez à votre prochain de son salut, alors que vous n'avez aucune raison de le haïr, mais que la loi de Dieu et de la nature vous oblige à l'aimer, pourquoi Dieu serait-il tenu de vous témoigner un amour et une miséricorde aussi infinis, au point de vous sauver au prix de son propre sang ? Vous, qu'il n'est nullement tenu d'aimer, mais qui avez mérité sa haine mille et mille fois ? Vous ne voulez pas que ceux qui se sont comportés de manière injurieuse envers vous se convertissent ; et pourtant, trouverez-vous cela difficile si Dieu ne vous accorde pas la grâce de la conversion, à vous qui avez mérité dix mille fois plus de mal de la part de Dieu que n'importe lequel de vos voisins n'en a jamais mérité de votre part ? Vous vous opposez à la miséricorde que Dieu accorde à ceux que vous considérez comme des personnes vicieuses, et qui sont, selon vous, tout à fait indignes d'une telle miséricorde. L'indignité des autres est-elle une raison valable pour que Dieu ne leur accorde pas sa miséricorde ? Et pourtant, Dieu serait-il dur s'il ne vous accordait pas sa miséricorde, malgré toute votre indignité et l'abominable nature de votre esprit et de vos actes à ses yeux ? Vous voudriez que Dieu vous comble généreusement sans vous faire de reproches ; mais pourtant, lorsqu'il fait preuve de miséricorde envers les autres, vous êtes prêts à le critiquer dès que vous en entendez parler ; vous vous dites immédiatement en vous-mêmes à quel point ils se sont mal comportés ; et il se peut que, dans ces moments-là, vous ouvriez la bouche pour énumérer et aggraver les péchés dont ils se sont rendus coupables. Vous voudriez que Dieu enterre toutes vos fautes et efface entièrement toutes vos transgressions ; mais pourtant, s'il accorde sa miséricorde aux autres, il se peut que vous saisissiez cette occasion pour remuer toutes leurs vieilles fautes auxquelles vous pouvez penser. Vous ne réfléchissez pas beaucoup à votre bassesse et à votre esprit injuste envers les autres, dans votre opposition à leur salut, et vous ne vous condamnez pas pour cela ; vous ne vous disputez pas avec vous-même et ne vous condamnez pas

pour cela ; mais pourtant, dans votre cœur, vous vous disputez avec Dieu et vous vous irritez contre ses dispositions, parce que vous pensez qu'il semble opposé à vous accorder sa miséricorde. On pourrait penser que la considération de ces choses devrait vous faire taire à jamais.

(2) Réfléchissez à la manière dont vous avez contribué à la perdition d'autrui. Beaucoup d'entre vous, par les mauvais exemples que vous avez donnés, en corrompant l'esprit d'autrui, par vos propos pécheresses, en les entraînant dans le péché ou en les y confirmant, et par le mal que vous avez causé à la société humaine d'autres manières encore que l'on pourrait mentionner, vous vous êtes rendus coupables d'actes qui ont conduit à la perdition d'autrui. Jusqu'à présent, vous vous êtes rangés du côté du péché et de Satan, vous avez renforcé leurs intérêts, vous avez été de multiples façons complices des péchés d'autrui, vous avez endurci leurs cœurs et, ce faisant, vous avez contribué à la ruine de leurs âmes. Il ne fait aucun doute qu'il y a ici des personnes qui ont été, dans une large mesure, les instruments de la damnation d'autrui. Un seul homme peut réellement être un instrument de la damnation d'autrui autant que de son salut. Le Christ en accuse les scribes et les pharisiens : « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! parce que vous fermez aux hommes le royaume des cieux ; vous n'y entrez pas vous-mêmes, et vous n'y laissez pas entrer ceux qui veulent entrer » (Mt 23.13). Nous n'avons aucune raison de penser que cette assemblée ne compte personne qui soit maudit jour après jour par de pauvres âmes qui hurlent en enfer, et dont ils ont été la cause de la damnation, ou y ont grandement contribué. - Nombreux sont ceux qui contribuent à la damnation de leurs propres enfants, en négligeant leur éducation, en leur donnant de mauvais exemples et en les élevant dans le péché. Ils prennent soin de leur corps, mais se soucient peu de leurs pauvres âmes ; ils leur donnent du pain à manger, mais leur refusent le pain de vie dont leurs âmes affamées ont besoin. N'y a-t-il pas ici des parents qui ont ainsi traité leurs enfants ? Si leurs enfants ne sont pas allés en enfer, ce n'est pas grâce à eux ; ce n'est pas parce qu'ils n'ont pas fait ce qui tendait à leur perte. Puisque vous n'avez donc pas eu plus de souci du salut d'autrui et que vous avez favorisé leur damnation, avec quelle justice Dieu pourrait-il vous laisser périr vous-mêmes !

(D) Si Dieu devait vous rejeter éternellement, cela ne ferait que correspondre à votre propre comportement envers vous-mêmes ; et ce, à deux égards :

(1) En faisant preuve d'une telle négligence envers votre propre salut. Tu as refusé de veiller à ton salut, comme Dieu te l'a conseillé et ordonné à maintes reprises ; et pourquoi Dieu ne le négligerait-il pas, maintenant que tu le lui demandes ? Dieu est-il tenu de se soucier davantage de ton bonheur que tu ne le fais toi-même, ou de sa gloire ? Dieu est-il tenu, par amour pour toi, de prendre pour toi ce soin que tu ne prends pas pour toi-même, ni par amour pour toi-même, ni par respect pour son autorité ? Depuis combien de temps et à quel point avez-vous négligé le bien-être de votre précieuse âme, refusant de faire des efforts et de vous renier, ou de vous écarter un peu de votre chemin pour votre salut, alors que Dieu vous appelait ! Ni votre devoir envers Dieu, ni l'amour de votre propre âme, n'ont suffi à vous inciter à faire de petites choses pour votre propre bien-être éternel ; et pourtant, vous attendez-vous maintenant à ce que Dieu fasse de grandes choses, en déployant sa puissance toute-puissante et en exerçant une miséri-

corde infinie pour cela? On vous a exhorté à prendre soin de votre salut et à ne pas le remettre à plus tard. On vous a dit que c'était le meilleur moment, avant que vous ne vieillissiez, et que si vous le remettiez à plus tard, il se pourrait que Dieu ne vous écoute plus par la suite; mais vous n'avez pas voulu écouter; vous avez voulu tenter le diable. Or, avec quelle justice Dieu pourrait-il disposer les choses de telle sorte qu'il soit trop tard, vous laissant chercher en vain! On vous a dit que vous le regretteriez si vous tardiez; mais vous n'avez pas voulu écouter: avec quelle justice Dieu pourrait-il donc vous donner des raisons de le regretter, en refusant de vous accorder sa miséricorde maintenant! Si Dieu vous voit suivre des voies contraires à ses commandements et à sa gloire, s'il vous demande de les abandonner, s'il vous dit qu'elles mènent à la destruction de votre âme et vous conseille donc de les éviter, et que vous refusez; ne serait-il pas juste que Dieu, provoqué par cela, se désintéresse désormais du bien de votre âme autant que vous-même!

(2) Non seulement tu as négligé ton salut, mais tu as délibérément pris des chemins qui menaient tout droit à ta perte. Tu as persisté dans ces voies et ces pratiques qui ont directement conduit à ta perdition, et tu t'y es montré pervers et obstiné. Tu ne peux pas invoquer l'ignorance; toute la lumière que tu pouvais désirer t'était donnée. Dieu t'a dit que tu te détruisais toi-même; mais tu as quand même persisté. Il t'a dit que le chemin que tu suivais menait à la destruction, et t'a conseillé de l'éviter; mais tu n'as pas voulu écouter. Avec quelle justice, donc, Dieu peut-il te laisser te perdre! Vous avez obstinément persisté à suivre le chemin qui mène à l'enfer pendant longtemps, contrairement aux conseils et aux commandements répétés de Dieu, jusqu'à ce que, peut-être, vous soyez enfin presque arrivés au terme de votre voyage, que vous soyez proches des portes de l'enfer, et que vous commenciez ainsi à prendre conscience de votre danger et de votre misère; et ne considérez pas comme injuste et dur que Dieu ne vous délivre pas! Vous vous êtes détruit, et vous vous êtes détruit volontairement, contrairement aux conseils répétés de Dieu, oui, et vous vous êtes détruit en combattant Dieu. Maintenant donc, pourquoi blâmer quiconque d'autre que vous-même si vous êtes détruit? Si vous vous détruisez vous-même en vous opposant à Dieu, et alors que Dieu s'oppose à vous par ses appels et ses conseils, et peut-être aussi par les convictions de son Esprit, que pouvez-vous objecter à cela, si Dieu vous abandonne désormais à votre perte? Tu as voulu suivre ta propre voie, et tu n'as pas apprécié que Dieu s'y oppose, alors que ta voie menait à la ruine de ton âme; combien il est donc juste que, maintenant enfin, Dieu cesse de s'opposer à toi, se range de ton côté et laisse ton âme se perdre; et puisque tu voulais te détruire toi-même, il mettrait la main à l'œuvre pour te détruire lui aussi! Les voies que vous avez suivies avaient une tendance naturelle à vous mener au malheur: si vous vouliez boire du poison par opposition à Dieu, et par mépris pour lui et ses conseils, qui pouvez-vous blâmer d'autre que vous-même si vous êtes empoisonné et que vous périssez ainsi? Si vous vouliez vous jeter dans le feu contre toutes les contraintes de la miséricorde et de l'autorité de Dieu, vous devez vous-même vous blâmer si vous êtes brûlé.

J'ai donc soumis à votre réflexion certaines considérations qui, si vous n'êtes pas d'une cécité, d'une insensibilité et d'une perversité extrêmes, vous feront taire et vous convaincront que vous êtes à juste titre condamnés devant Dieu; et qu'il ne se montrerait en aucune manière sévère envers vous, mais tout à fait juste, en vous refusant toute mi-

séricorde et en refusant d'entendre vos prières, même si vous priez avec la plus grande ferveur, aussi souvent que vous le souhaitez et aussi longtemps que vous le faites. Dieu peut ignorer totalement vos larmes et vos gémissements, votre cœur accablé, vos désirs ardents et vos grands efforts; et il peut vous précipiter dans la destruction éternelle, sans aucun égard pour votre bien-être, vous refusant la grâce de la conversion, vous livrant à Satan, et enfin vous jetant dans l'étang brûlant de feu et de soufre, pour y demeurer éternellement, sans repos ni jour ni nuit, glorifiant à jamais sa justice sur vous en présence des saints anges et en présence de l'Agneau.

Objection. Mais ici, beaucoup pourraient encore objecter (car je suis conscient qu'il est difficile de faire taire les pécheurs) : « Dieu fait preuve de miséricorde envers d'autres qui ont fait ces choses tout comme moi, voire qui ont fait bien pire que moi. »

(i) Cela ne prouve en rien que Dieu soit tenu, d'une quelconque manière, de vous accorder sa miséricorde, ni à vous ni à eux d'ailleurs. Si Dieu l'accorde à d'autres, ce n'est pas parce qu'il y est tenu : il aurait pu, s'il l'avait voulu, dans une justice glorieuse, la leur refuser. Si Dieu l'accorde à certains, cela ne prouve pas qu'il soit tenu de l'accorder à quiconque; et s'il n'est tenu de l'accorder à personne, alors il n'est pas tenu de vous l'accorder. Dieu n'est redevable à personne; et s'il donne à certains à qui il n'est pas redevable, parce que tel est son bon plaisir, cela ne le rend pas redevable envers les autres. Cela ne change rien à votre cas, que d'autres l'aient ou ne l'aient pas : vous ne méritez pas moins la damnation que si la miséricorde n'avait jamais été accordée à personne : « Ne m'est-il pas permis de faire de mon bien ce que je veux? Ou vois-tu d'un mauvais œil que je sois bon? » (Mt 20.15).

(ii) Si cette objection est fondée, alors Dieu n'exerce pas sa miséricorde de son propre chef, et sa grâce ne lui appartient pas au point qu'il puisse l'accorder à sa guise. Ce dont Dieu ne peut disposer à sa guise ne lui appartient pas; car ce qui est à soi est à sa disposition; mais si cela n'appartient pas à Dieu, alors il n'est pas en mesure d'en faire don ou cadeau à quiconque; il est impossible de donner ce qui est une dette. Que feriez-vous de Dieu? Le grand Dieu doit-il être lié, de sorte qu'il ne puisse pas agir selon son bon plaisir en accordant ses propres dons, mais que s'il les accorde à l'un, il doive être considéré comme obligé de les accorder à un autre? Dieu n'est-il pas digne d'avoir le même droit, en ce qui concerne les dons de sa grâce, qu'un homme a sur son argent ou ses biens? Est-ce parce que Dieu n'est pas si grand, et qu'il devrait être plus soumis que l'homme, que cela ne peut lui être permis? Si l'un d'entre vous voit une raison de faire preuve de bonté envers un voisin, est-ce que tous vos autres voisins viennent vous dire que vous leur devez autant que ce que vous avez donné à tel homme? Or, c'est ainsi que vous traitez Dieu, comme si Dieu n'était pas digne d'avoir une propriété aussi absolue sur ses biens que vous en avez sur les vôtres.

À ce rythme, Dieu ne peut offrir aucun cadeau; il n'a rien qui lui appartienne à distribuer : s'il a envie d'accorder une faveur particulière à certains, ou de placer certaines personnes dans une situation où elles lui seraient particulièrement redevables, il ne peut le faire; car il ne dispose d'aucun don spécial. Si tel est le cas, pourquoi priez-vous Dieu de vous accorder la grâce salvatrice? Si Dieu n'agit pas équitablement en vous la refusant, puisqu'il l'accorde à d'autres, alors cela ne vaut pas la peine de prier pour l'obtenir,

mais vous pouvez aller lui dire qu'il l'a accordée à d'autres aussi mauvais, voire pires que vous, et ainsi la lui réclamer comme une dette. Et à ce rythme, les gens n'ont jamais besoin de remercier Dieu pour le salut, lorsqu'il est accordé ; car quelle raison y a-t-il de remercier Dieu pour ce qui n'était pas à sa disposition, et qu'il n'aurait pas pu refuser en toute justice ? Le fond du problème, c'est que les hommes ont une piètre opinion de Dieu et une haute opinion d'eux-mêmes ; et c'est pour cela qu'ils considèrent que Dieu a si peu de droits, et eux tant : « Ne m'est-il pas permis de faire de mon bien ce que je veux ? » (Mt 20.15).

(iii) Dieu peut à juste titre témoigner davantage de respect aux autres qu'à vous, car vous avez témoigné davantage de respect aux autres qu'à Dieu. Vous avez préféré offenser Dieu plutôt que les hommes. Dieu ne fait que témoigner davantage de respect aux autres, qui sont par nature vos égaux, qu'à vous ; mais vous avez témoigné davantage de respect à ceux qui sont infiniment inférieurs à Dieu qu'à lui. Vous avez témoigné davantage d'estime aux hommes méchants qu'à Dieu ; tu les as davantage honorés, mieux aimés, et tu t'es attaché à eux plutôt qu'à lui. Oui, tu as honoré le diable, à bien des égards, plus que Dieu : tu as choisi sa volonté et son intérêt, plutôt que la volonté de Dieu et sa gloire ; tu as choisi un peu de pognon mondain, plutôt que Dieu ; tu as accordé plus d'importance à une vile convoitise qu'à lui ; tu as choisi ces choses, et rejeté Dieu. Vous avez mis votre cœur à ces choses et relégué Dieu au second plan ; et où est l'injustice si Dieu daigne montrer plus de respect aux autres qu'à vous, ou s'il choisit les autres et vous rejette ? Vous avez montré plus de respect pour des choses viles et sans valeur, et aucun respect pour la gloire de Dieu ; et pourquoi Dieu ne pourrait-il pas porter son amour sur les autres et ne pas se soucier de votre bonheur ? Vous avez témoigné un grand respect aux autres, et non à Dieu, envers qui vous avez l'obligation infinie de le respecter par-dessus tout ; et pourquoi Dieu ne pourrait-il pas témoigner de la considération aux autres, et non à vous, qui ne lui avez jamais imposé la moindre obligation ?

Et n'auras-tu donc pas honte, malgré tout cela, de continuer à ouvrir la bouche pour contester et critiquer les décrets de Dieu, ainsi que d'autres choses que tu ne peux pas pleinement comprendre ? Quels que soient les décrets de Dieu, cela ne change rien à ta liberté, pas plus que si Dieu s'était contenté de tout prévoir. Et pourquoi blâmerait-on Dieu d'avoir décrété les choses ? D'autant plus qu'il ne décrète que le bien. Combien cela aurait été indigne d'un Être infiniment sage d'avoir créé un monde et de laisser les choses se dérouler au hasard, sans disposer des événements ni prédéterminer comment ils devaient se produire ? Et qu'importe pour vous la manière dont Dieu a prédéterminé les choses, tant que votre expérience constante vous enseigne que cela ne vous empêche pas de faire ce que vous choisissez de faire. Vous le savez, et votre pratique quotidienne ainsi que votre comportement parmi les hommes déclarent que vous en êtes pleinement conscient en ce qui concerne vous-même et les autres. Continuer à objecter, sous prétexte qu'il y a certaines choses dans les dispensations de Dieu qui dépassent votre compréhension, est extrêmement déraisonnable. Votre propre conscience vous accuse d'une grande culpabilité, et au-delà de ce qui a été mentionné, quelles que soient les choses cachées de Dieu. Votre conscience vous accuse de ces dispositions ignobles et de ce comportement vil envers Dieu, que vous reprocheriez vivement à votre prochain s'il vous les infligerait, et ce, sans que cela soit en rien atténué par l'importance que pourraient avoir en la matière les desseins secrets et les dispensations mystérieuses de Dieu.

Il est vain pour vous de vous exalter contre un Dieu infiniment grand, saint et juste. Si vous persistez dans cette voie, ce sera pour votre honte et votre confusion éternelles, lorsque vous verrez plus tard à qui incombe toute la responsabilité de votre misère.

Je terminerai ce que j'ai à dire aux hommes selon la chair au sujet de l'application de cette doctrine, en vous mettant en garde contre toute interprétation de cette doctrine qui pourrait vous décourager. Car, bien qu'il soit juste que Dieu vous rejette à jamais et vous détruise, il serait également juste qu'il vous sauve, en Christ et par lui, qui a pleinement expié tous les péchés : « C'est lui que Dieu a destiné à être, par son sang pour ceux qui croiraient, victime propitiatoire, afin de montrer sa justice, parce qu'il avait laissé impunis les péchés commis auparavant, au temps de sa patience ; il montre ainsi sa justice dans le temps présent, de manière à être juste tout en justifiant celui qui a la foi en Jésus » (Ro 3.25–26). Oui, Dieu peut, par ce Médiateur, non seulement avec justice, mais aussi avec honneur, vous accorder sa miséricorde. Le sang du Christ est si précieux qu'il suffit pleinement à payer la dette que vous avez contractée, et à venger parfaitement la Majesté divine de tout le déshonneur qui lui a été infligé par ces nombreux et grands péchés que vous avez commis et qui ont été mentionnés. C'était une chose aussi grande, et en vérité bien plus grande, que le Christ meure, que cela ne l'aurait été pour vous et pour toute l'humanité de brûler en enfer pour l'éternité. Telle est la dignité et l'excellence du Christ aux yeux de Dieu que, voyant qu'il a tant souffert pour de pauvres pécheurs, Dieu est disposé à se réconcilier avec eux, aussi vils et indignes qu'ils aient été, et quel que soit le nombre de motifs justifiant leur châtement. Vous n'avez donc aucune raison de vous décourager de rechercher la miséricorde, car il y en a suffisamment en Christ.

En effet, il ne serait pas digne de la gloire de la majesté de Dieu de faire preuve de miséricorde envers vous, créature si pécheresse et si vile, pour quoi que ce soit que vous ayez accompli ; pour des choses aussi insignifiantes et méprisables que vos prières et autres actes de piété. Il serait très déshonorant et indigne de Dieu d'agir ainsi, et il est vain de l'espérer. Il ne fera preuve de miséricorde qu'à cause du Christ ; et cela, selon son bon plaisir souverain, envers qui il veut, quand il veut, et de la manière dont il veut. Vous ne pouvez pas le mettre dans l'obligation par vos œuvres ; faites ce que vous voulez, il ne se considérera pas comme obligé. Mais s'il le veut, il peut honorablement faire preuve de miséricorde par le Christ envers n'importe lequel d'entre vous, pécheurs, sans exception parmi cette assemblée. - C'est donc là un encouragement pour vous à continuer de chercher et d'attendre, malgré toute votre méchanceté ; conformément à la parole de Samuel aux enfants d'Israël, lorsqu'ils étaient terrifiés par le tonnerre et la pluie que Dieu avait envoyés, et lorsque la culpabilité leur sautait aux yeux : « Samuel dit au peuple : N'ayez point de crainte ! Vous avez fait tout ce mal ; mais ne vous détournez pas de l'Eternel, et servez l'Eternel de tout votre cœur » (1 S 12.20).

Je conclurai ce discours en rappelant aux fidèles la gratuité et la merveille de la grâce de Dieu à leur égard. Car vous étiez vous-mêmes dans cette situation. – Il en était exactement ainsi pour vous, comme vous l'avez entendu : vous aviez un cœur si mauvais, vous meniez une vie si mauvaise, et il aurait été tout à fait juste que Dieu vous rejette pour toujours ; mais il a eu pitié de vous ; il a fait paraître sa grâce glorieuse dans votre salut éternel. Vous n'aviez aucun amour pour Dieu ; pourtant, il vous a témoigné un amour

indicible. Vous avez méprisé Dieu et vous l'avez traité avec dédain ; mais la grâce de Dieu vous a accordé une si grande valeur, à vous et à votre bonheur, que vous avez été rachetés au prix du sang de son propre Fils. Vous avez choisi d'être avec Satan à son service ; mais pourtant Dieu a fait de vous des cohéritiers avec Christ de sa gloire. Vous avez été ingrats pour les miséricordes passées ; pourtant Dieu non seulement a continué à vous accorder ces miséricordes, mais il vous en a accordé d'autres, infiniment plus grandes. Vous avez refusé d'écouter quand Dieu vous appelait ; pourtant Dieu vous a écoutés quand vous l'avez appelé. Vous avez abusé de l'infinité de la miséricorde de Dieu pour vous encourager à pécher contre lui ; pourtant Dieu a manifesté l'infinité de cette miséricorde en vous la prodiguant. Vous avez rejeté le Christ et l'avez méprisé ; et pourtant, il est devenu votre Sauveur. Vous avez négligé votre propre salut ; mais Dieu ne l'a pas négligé. Vous vous êtes détruit vous-même ; mais Dieu a été votre secours. Dieu a manifesté sa grâce gratuite envers vous, et non envers les autres ; car il vous a choisis, et il lui a plu de vous accorder son amour.

Ô ! quelle raison de louange y a-t-il là ! Quelle dette vous avez de bénir le Seigneur qui s'est montré généreux envers vous, et de magnifier son saint nom ! Quelle raison pour vous de louer Dieu avec humilité, de marcher humblement devant lui : « Afin que tu te souviennes du passé et que tu rougisses, afin que tu n'ouvres plus la bouche et que tu sois confuse, quand je te pardonnerai tout ce que tu as fait, dit le Seigneur, l'Eternel » (Éz 16.63). Tu n'ouvriras jamais la bouche pour te vanter ou te justifier ; mais tu te prosternerai devant Dieu pour sa miséricorde envers toi. Tu as d'autant plus de raisons d'ouvrir la bouche pour louer Dieu, afin que ces louanges soient continuellement sur tes lèvres, ici-bas et pour l'éternité, en raison de sa miséricorde riche, ineffable et souveraine à ton égard, par laquelle lui, et lui seul, t'a rendu différent des autres.